

L'ÉVÉNEMENT

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE INAUGURE LA 57^E FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER



P.3

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé, hier lundi après-midi au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), à l'inauguration de la 57e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), organisée cette année sous le slogan "Confiance et stabilité pour une croissance durable", avec la participation d'opérateurs économiques et d'entreprises nationales et étrangères. Et avec l'Espagne comme invitée d'honneur.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

UNE SESSION DE FORMATION DÉDIÉE AUX INSPECTEURS DU TRAVAIL

C'est par visioconférence que le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a lancé hier lundi les travaux d'une session de formation dédiée aux inspecteurs du travail, portant sur la prévention et le combat contre la corruption. Cet événement, organisé conjointement avec la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), a fait l'objet d'un communiqué officiel du ministère.

Par Youcef Hamidi

Prenant la parole à cette occasion, M. Saihi a précisé que cette rencontre procède directement des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, tendant à « ancrer les valeurs d'honnêteté et de transparence, à moraliser les services publics et à bâtir une administration moderne, performante et au service du citoyen ».

Le ministre a rappelé les efforts déployés par l'Algérie ces dernières années pour consolider son édifice juridique et institutionnel au moyen de réformes successives visant à asseoir la transparence, la redevabilité et la sauvegarde des fonds publics. Il a relevé que ces efforts ont porté leurs fruits avec le retrait de l'Algérie de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI), une « reconnaissance internationale de la pertinence des dispositifs mis en place par l'État en matière de prévention et de lutte contre la corruption, ainsi que de consolidation du système de contrôle et de conformité ».

Cette avancée témoigne à la fois de « la ferme volonté politique de l'État et de la mobilisation solidaire de l'ensemble des institutions nationales », et illustre « les progrès réalisés par l'Algérie en matière de bonne gouvernance et de crédibilité institutionnelle ».

La lutte contre la corruption « ne saurait incomber à une seule structure ou à un seul secteur ; elle constitue une obligation partagée qui exige la participation de tous les acteurs », a-t-il souligné, mettant en avant « le rôle central » de l'inspecteur du travail en tant que représentant de l'autorité publique sur le terrain, garant du respect des textes législatifs et réglementaires



régissant le travail, la sécurité sociale et la défense des droits des salariés et des entreprises.

À cet égard, M. Saihi a invité les inspecteurs à « faire preuve du plus haut niveau de rigueur et d'impartialité, à observer l'éthique professionnelle et les règles déontologiques, afin d'affermir la confiance dans le service public et de contribuer à l'enracinement de la culture de transparence dans le monde du travail ».

Le ministre a par ailleurs salué « l'apport décisif » de la HATPLC dans l'accompagnement du secteur sur le plan formatif, estimant qu'il constitue « un appui qualitatif propre à hisser le niveau des inspec-

teurs sur le terrain et à installer durablement la culture de l'intégrité et de la prévention, avec des effets bénéfiques sur la transparence et la qualité de la gestion publique ».

Pour sa part, la présidente de la HATPLC, Salima Mousserati, a souligné que cette démarche « traduit une maturité institutionnelle quant au rôle fondamental de la prévention de la corruption comme levier de protection du service public et de restauration de la confiance dans les institutions ». Elle a également rendu hommage à l'engagement du ministère dans les dynamiques nationales de promotion de l'intégrité et de la bonne gouvernance, notamment sa parti-

icipation à « la mise en œuvre de l'indice d'intégrité et au développement de la culture préventive au sein de ses structures ».

Mme Mousserati a par ailleurs affirmé que la sortie de l'Algérie de la liste grise du GAFI représente « l'aboutissement des réformes profondes engagées par l'État, et le fruit de la convergence des efforts de l'ensemble des institutions nationales pour aligner le système algérien sur les standards internationaux en matière de transparence, d'intégrité et de lutte contre la corruption ».

Y.H

POUR FAIRE FACE À LA DEMANDE EN ÉLECTRICITÉ DURANT L'ÉTÉ

SONELGAZ MOBILISE D'IMPORTANTES MOYENS

La Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz "Sonelgaz-Distribution" a mobilisé d'importants moyens afin de garantir un approvisionnement régulier et continu en énergie électrique aux clients d'Alger durant l'été 2026, a indiqué dimanche la société.

Plus de 433 millions de DA ont été investis dans la réalisation de nouvelles infrastructures destinées à renforcer les réseaux de transport et de distribution d'électricité, selon les données présentées lors d'une conférence de presse organisée par le pôle d'Alger de Sonelgaz-Distribution, filiale du groupe Sonelgaz, consacrée au bilan des activités de l'année 2025 et aux préparatifs de la saison estivale 2026.

Dans ce cadre, 41 kilomètres de câbles de distribution électrique et 28 postes de transformation ont été réalisés, ce qui permettra d'assurer la continuité du service, y compris durant les périodes du pic de la demande.

D'après les mêmes données, la capacité disponible du pôle Alger a été portée à 4.300 MVA afin de faire face à un pic de consommation attendu de 2.300 MVA cette année, soit une hausse de 7 % par rapport à 2025, selon les explications four-

nies lors de la conférence de presse. Au cours de l'été, dix nouvelles installations entreront en service pour renforcer le réseau de transport de l'électricité, dont l'injecteur 60/220 kV de 120 MVA de Sidi Abdallah Nord-Est ainsi que le tronçon de ligne souterraine de 220 kV reliant Mahelma à Dely Ibrahim.

Par ailleurs, les services du pôle de distribution d'Alger ont mené plusieurs opérations de maintenance en prévision de l'été, couvrant 180 km de lignes de transport à haute et très haute tension. Des inspections thermographiques préventives ont également été réalisées sur 391 km de câbles et 30 postes de transformation stratégiques.

Ces opérations ont permis d'identifier les "points chauds" et les raccords fragiles avant qu'ils ne provoquent des pannes, contribuant ainsi au renforcement du niveau d'opérationnalité du système énergétique.

Dans le cadre de la lutte contre les feux de forêt, des bandes pare-feu et des tranchées de protection couvrant une superficie de 3 hectares ont été réalisées à proximité des lignes électriques, afin d'empêcher la propagation des incendies vers les installations. Des opérations d'élagage des arbres sous les réseaux et de désherbage ont également été menées.

Selon les données de l'entreprise, le nombre de clients à Alger a dépassé 1,21 million pour l'électricité et 870.000 pour le gaz à la fin de l'année 2025, soit des taux de couverture respectifs de 99,13 % et de 86,50 %.

Dans le cadre de ses actions de prévention contre les risques d'asphyxie liés aux fuites de gaz, plus de 1,98 million de détecteurs de gaz ont été installés à Alger au profit d'environ 995.000 clients, ce qui représente 80% de l'ensemble des clients.

Par ailleurs, le bilan de l'entre-

prise pour l'année 2025 dans la capitale fait état de pertes estimées à 1,183 milliard de DA dues au vol d'énergie, avec le dépôt de 302 plaintes en justice. Les pertes financières résultant des atteintes aux installations gazières se sont élevées à 5,24 millions de DA, tandis que celles enregistrées au niveau des installations électriques ont atteint 137 millions de DA.

Dans une déclaration à la presse, le directeur général adjoint du Pôle distribution Alger, M. Fouad Boudaoud, a salué l'importance des investissements consentis pour assurer une prise en charge optimale des clients du groupe public, notamment durant les périodes de pic de consommation.

Il a également appelé à faire preuve d'un haut sens des responsabilités afin de réduire les atteintes aux réseaux et de promouvoir une utilisation rationnelle de l'énergie.

RA

L'ÉVÉNEMENT

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE INAUGURE LA 57^E FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé, lundi après-midi au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), à l'inauguration de la 57e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), organisée cette année sous le slogan "Confiance et stabilité pour une croissance durable", avec la participation d'opérateurs économiques et d'entreprises nationales et étrangères.

À son arrivée au Palais des expositions, le président de la République a été accueilli par de hauts responsables de l'Etat et de membres du Gouvernement, ainsi que de représentants d'organismes et d'institutions économiques.

Le président de la République a entamé sa visite au niveau du pavillon de l'Espagne, invitée d'honneur de cette édition, qui participe avec plusieurs entreprises économiques. Le président de la République a suivi, à cette occasion, un exposé détaillé, avec statistiques et chiffres, sur la 57e édition de la Foire internationale d'Alger, présenté par la ministre du Commerce inté-

rieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif.

Il s'est, par la suite, arrêté au niveau du stand du ministère de la Défense nationale où il a suivi des explications détaillées sur les différentes industries militaires et les structures de production de l'Armée nationale populaire (ANP).

Le président de la République a aussi visité les pavillons du Tchad, de la Tunisie et du Sultanat d'Oman, qui participent à cette manifestation à travers de nombreuses entreprises activant dans diverses filières et secteurs.

RA



LA 57E FIA EN CHIFFRES

La 57e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), inaugurée lundi par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, enregistre une participation record d'entreprises nationales et étrangères, reflétant le dynamisme économique que connaît le pays et la place qu'occupe cette manifestation comme principal rendez-vous économique national dédié à la promotion de la production nationale, au renforcement des partenariats et des investissements.

Cette édition, organisée sous le haut patronage du président de la République au Palais des expositions des Pins Maritimes à Alger, se tient sous le thème : "Confiance et stabilité pour une croissance durable". Voici une fiche technique de cette 57e édition: Organisateur : ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, en collaboration avec la Algeria Exhibition (filiale de la SAFEX).

Invité d'honneur : Espagne.

Période : du 22 au 27 juin 2026.

Superficie totale : 35 347 m².

Nombre total d'exposants : 781.

579 exposants nationaux.

202 exposants étrangers.

+ Participation étrangère: Nombre de pays participants : 36.

Répartition des participations par pavillons officiels : -Europe : Espagne, Turquie, France, Suisse, Portugal, Italie, Allemagne.

-Asie : Chine, Vietnam, Indonésie, Azerbaïdjan.

-Afrique : Niger, Mozambique, Angola, Tchad, Burkina Faso, République du Congo, Ghana, Ouganda, Zimbabwe, Sénégal, Ethiopie, Kenya, Tanzanie.

-Amériques : Nicaragua, Argentine, Brésil, Canada, Cuba.

-Pays arabes : Sultanat d'Oman, Jordanie, Tunisie, Mauritanie, Palestine, République arabe sahraouie démocratique, Royaume d'Arabie saoudite.

Participation nationale: Nombre d'exposants : 579.

Répartition par secteurs et superficie :
- Industries militaires : 19 exposants .Superficie: (3 091 m²) - Energie, chimie et pétrochimie: 98 exposants (3 905 m²).

- Industries de transformation: 28 exposants (1 244 m²)

- Industries agroalimentaires et emballage: 95 exposants (4 208 m²)

- Industries électriques, électroniques et électroménagères: 38 exposants (6 357 m²)

- Grands travaux, bâtiment et travaux publics: 65 exposants (1 323 m²)

- Industries mécaniques, sidérurgie et collectivités locales: 58 exposants (4 575 m²)

- Artisanat : 56 exposants (656 m²)

- Services: 78 exposants (4 321 m²)

- Espace partenariat: 19 exposants (2 493 m²)

- Espace vente: 25 exposants (726 m²).

RA/APS

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SUIT UN EXPOSÉ SUR LE TISSU ÉCONOMIQUE NATIONAL ET L'ÉVOLUTION DE L'INDUSTRIE NATIONALE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a suivi, lundi après-midi au Palais des expositions des Pins maritimes, après avoir inauguré la 57e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), un exposé présenté par la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Mme Amel Abdellatif, portant sur le tissu économique national et les statistiques relatives à cet événement économique, dans lequel elle a mis en avant les progrès accomplis dans le secteur industriel en Algérie ces dernières années.

L'exposé a porté sur la répartition du tissu économique national jusqu'au 17 juin courant, l'évolution du nombre de registres de commerce et l'évolution du nombre d'opérateurs inscrits dans les activités de production et de services depuis la tenue de la Foire de la production nationale, en décembre dernier.

L'exposé montre que l'industrie nationale est "passée du renforcement de la production à la construction de la souveraineté économique, enregistrant aujourd'hui des résultats concrets", dans la mesure où "plusieurs filières industrielles ont connu une hausse notable des taux de couverture du marché national et une orientation vers l'exportation, notamment les matériaux de construction, l'électroménager,

l'agroalimentaire, les produits cosmétiques et de soins corporels, les détergents, l'industrie pharmaceutique, le textile et le mobilier domestique et de bureau".

Les taux de couverture nationale dans ces secteurs sont de 50%-80%, tandis que certains produits ont atteint l'autosuffisance totale avec un taux de couverture de 100%, d'après les chiffres présentés.

Lors de cette 57e édition de la FIA, les fruits de la politique industrielle nationale sont palpables, à travers l'exposition de produits désormais fabriqués localement alors qu'ils étaient auparavant entièrement importés.

L'exposé montre aussi que nombre de projets reflètent la transformation que connaît l'économie nationale, à travers le renforcement de la production locale, la réduction de la dépendance aux importations, le transfert de technologie, la création d'emplois et l'augmentation des exportations hors hydrocarbures.

L'exposé a également présenté des chiffres concernant cette 57e édition de la FIA, qui enregistre la participation de 36 pays et de 781 exposants, dont 202 entreprises étrangères et 579 entreprises nationales.

RA

SUR LES ONDES DE LA RADIO NATIONALE

LE MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE SOULIGNE LE RÔLE DE LA NUMÉRISATION DANS LA COORDINATION

Le Médiateur de la République, M. Mohamed Hattab, a souligné, lundi à Alger, le rôle important de la numérisation dans le renforcement de la coordination entre les différents secteurs pour un service public de qualité.

Intervenant au Forum de la chaîne 1 de la Radio nationale, M. Hattab a mis en avant "le rôle important de la numérisation dans le renforcement de la coordination entre les différents secteurs, afin de garantir la qualité du service public, tout en réduisant les déplacements des citoyens, en facilitant les procédures de réception de leurs préoccupations, et en accélérant leur prise en charge", et ce "conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à l'impératif de placer le citoyen en tête des priorités".

Dans le même contexte, M. Hattab a indiqué que l'instance du Médiateur de la République s'appuie, dans l'accomplissement de ses missions, sur ses délégués présents à travers 59 wilayas, lesquels "sont en contact direct et quotidien avec les citoyens et transmettent leurs rapports périodiques sur les préoccupations exprimées", en sus du Portail électronique des requêtes permettant aux ci-

toyens d'enregistrer et de suivre leurs doléances à distance, notamment dans les régions éloignées.

Le Médiateur de la République a insisté sur le droit de chaque citoyen à "bénéficier d'un accueil de qualité, d'un traitement digne, et d'une réponse rapide à ses préoccupations dans un cadre professionnel et transparent", réitérant l'engagement de son instance à assumer son rôle de passerelle entre l'administration et le citoyen en "transmettant les préoccupations aux administrations concernées, lesquelles sont tenues d'y répondre dans les délais impartis". Dans ce cadre, M. Hattab a précisé que l'instance du Médiateur de la République s'appuie sur l'analyse numérique de toutes les préoccupations reçues au niveau central pour identifier les secteurs ministériels et les wilayas concernés, puis élaborer des rapports contenant des propositions pour leur prise en charge.

Ces efforts visent à "garantir un développement et un service équilibrés entre l'ensemble des régions du pays", a-t-il ajouté, saluant "la bonne coordination entre les différentes institutions et secteurs, en vue d'obtenir des résultats concrets sur le terrain".

RA

COOPÉRATION ALGÉRO-INDIENNE

JINDAL SAW LTD VEUT CONSTRUIRE UN COMPLEXE DE TUBES EN ACIER DANS NOTRE PAYS

Dans le cadre du renforcement des partenariats économiques et de la diversification des sources de revenus, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a annoncé dimanche que le groupe indien « Jindal SAW Ltd », l'un des principaux producteurs mondiaux de tubes en fonte et en acier, a manifesté sa volonté de concrétiser un projet d'investissement en Algérie.

Par Ikram Haou

Cet investissement, stratégique pour les deux parties, prévoit la réalisation d'un complexe industriel de production de tubes en acier de différents diamètres et dimensions. Il devrait ouvrir la voie à une économie fondée sur la production locale, en se substituant aux importations massives et coûteuses.

Le directeur général de l'AAPI, M. Omar Rekkache, a annoncé cette nouvelle au siège de l'Agence, lors d'une audience accordée à une délégation de haut niveau du groupe indien, conduite par son président, M. Prithavi Raj Jindal, en présence de l'ambassadrice de l'Inde en Algérie, Mme Swati Vijay Kulkarni, et de plusieurs responsables du groupe.

Les membres de la délégation ont présenté un exposé sur ce projet, qui vise à créer un complexe industriel de fabrication de tubes en acier de différents diamètres et dimensions, afin de répondre aux besoins du marché national et de renforcer les industries de transformation liées aux secteurs de l'énergie, des ressources en eau et des infrastructures.

Cette rencontre a également été l'occasion d'évoquer le climat d'investissement en Algérie, d'expliquer les procédures en vigueur pour la concrétisation des projets d'investissement, ainsi que les avantages et incitations offerts par le cadre juridique régissant l'investissement.

Selon le professeur Mourad Kouachi, expert en économie, l'Algérie a aujourd'hui besoin de ce type de projet, car ce groupe est un leader mondial dans ce secteur. L'Algérie a par



ailleurs un grand intérêt à étendre son réseau hydraulique et à mener à bien des projets d'envergure nécessitant ce type de produit. Ce projet s'inscrit également dans le cadre du vaste chantier d'extraction du minerai de fer de Gara Djebilet, pour lequel le président de la République a insisté à plusieurs reprises sur la nécessité de développer des industries de transformation afin de convertir localement le minerai en produits manufacturés ou semi-manufacturés.

Il a ajouté que ce projet revêt une importance à plusieurs égards, no-

tamment sur le plan social, en créant des emplois directs et indirects, en approvisionnant le marché local en canalisations pour le transport de l'eau et de l'énergie, et en favorisant les exportations hors hydrocarbures génératrices de devises. Selon lui, ce projet permettra l'émergence d'autres activités dépendant des canalisations et pourrait soutenir Sonatrach ainsi que les compagnies des eaux. Son importance économique réside donc dans sa capacité à répondre aux besoins d'institutions stratégiques, notamment dans les secteurs de l'eau et

de l'énergie. L'expert a également affirmé que ce projet générerait d'importantes recettes, couvrant les besoins du marché intérieur. Il a même envisagé des débouchés à l'exportation, notamment vers le marché africain, grand consommateur de tels produits — d'autant que l'Algérie dispose d'atouts indéniables : minerai de fer abondant, énergie abordable et main-d'œuvre qualifiée. Le produit final serait ainsi très compétitif et générerait des recettes substantielles en devises pour l'État algérien.

I.H

PROFIL DU GROUPE "JINDAL SAW"

Filiale du groupe Jindal, « Jindal SAW » figure parmi les principaux acteurs mondiaux de l'industrie des tubes en acier et en fonte, forte d'une vaste expérience dans la réalisation de grands projets industriels à travers de nombreux pays. L'entreprise est un fabricant mondialement reconnu de tubes et tuyaux en fer et en acier, destinés à des secteurs essentiels tels que l'énergie,

l'eau, les infrastructures et d'autres industries stratégiques.

Son portefeuille de produits et ses compétences techniques en font l'un des plus grands fabricants et exportateurs de tuyaux en Inde, ainsi qu'un partenaire privilégié de certaines des plus grandes entreprises mondiales. Depuis sa création en 1984, Jindal SAW a connu une évo-

lution remarquable, se transformant d'une entreprise centrée sur un seul produit en un groupe diversifié et très performant.

Le groupe affiche un chiffre d'affaires d'environ 1,75 milliard de dollars, emploie plus de 20 000 professionnels qualifiés et opère dans plus de 80 pays à travers le monde.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'ALGÉRIE ET LE KENYA EXAMINENT LES MOYENS DE RENFORCER LA COOPÉRATION ET LE PARTENARIAT

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri, a examiné, lundi à Alger, avec la secrétaire d'Etat au Commerce au ministère des Investissements, du Commerce et de l'Industrie de la République du Kenya, Mme Regina Akoth Ombam, les moyens de renforcer la coopération et le partenariat entre les deux pays dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, indique un communiqué du ministère.

La rencontre a été l'occasion de passer en revue les perspectives de coopération bilatérale et d'évoquer la possibilité pour le Kenya de bénéficier de l'expertise algérienne dans la production de médicaments innovants et biologiques répondant aux normes internationales en vigueur, précise la même source.

Les entretiens ont également porté sur les moyens d'élargir la coopération entre les deux pays en encourageant les opérateurs économiques algériens à investir au Kenya, à tra-

vers la création d'unités de production pharmaceutique, à même de contribuer au transfert du savoir-faire algérien et au renforcement de l'intégration industrielle à l'échelle africaine.

Dans ce cadre, M. Kouidri a réaffirmé la disposition de l'Algérie à accompagner cette approche, que ce soit à travers l'exportation de médicaments produits localement ou par la concrétisation de projets d'investissement communs au service des intérêts mutuels des deux pays.

Evoquant la coopération institutionnelle, le ministre a appelé à l'élaboration d'un memorandum d'entente entre l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) et son homologue kenyane, afin de développer la coopération bilatérale et de renforcer l'échange d'expertises entre les deux parties, conclut le communiqué

RE

ALGÉRIE-NIGER

LE MINISTRE NIGÉRIEN DES MINES EN VISITE DE TRAVAIL EN ALGÉRIE À PARTIR DE CE MARDI

Le ministre des Mines de la République du Niger, le Commissaire Colonel Abarchi Ousmane, effectuera à partir du mardi une visite de travail en Algérie, et qui permettra d'évaluer les opportunités de partenariat et d'investissement entre les deux pays, indique lundi un communiqué du ministère des Mines et l'industrie minière.

Cette visite de deux jours qui entre dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord et des résolutions issus de la grande Commission mixte algéro-nigérienne, permettra au ministre des Mines et l'industrie minière, Mourad Hanifi et à la Secrétaire d'Etat chargée des mines, d'examiner plusieurs axes de coopération prioritaires, notamment les échanges de savoir-faire dans l'exploration, la cartographie géologique et la formation, précise-t-on de même source.

Selon le ministère, la visite qui traduit "l'engagement partagé et clai-

rement affiché par les deux Etats, en faveur de la stabilité et de l'intégration économique dans la sous-région en Afrique", s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations historiques de fraternité et de coopération liant Alger et Niamey.

Elle reflète la volonté commune des deux Gouvernements de consolider leur partenariat, particulièrement, dans le secteur des ressources minérales.

Il est prévu, par ailleurs, des séances de travail et de concertation avec les responsables des principales Entreprises publiques et Agences sous tutelle du ministère, note le communiqué.

Au terme de cette visite, les deux ministres dresseront une feuille de route commune visant à implémenter et concrétiser les différents points abordés lors de l'entretien qui les réunit.

RE

CAMPAGNE ÉLECTORALE/LÉGISLATIVES 2 JUILLET 2026

GHARDAÏA

« RENFORCER LES ACQUIS EN FAVEUR DES JEUNES ET LES IMPLIQUER DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT »

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden, a appelé, lundi depuis Ghardaïa, à renforcer les acquis en faveur des jeunes et à poursuivre leur implication dans le processus de développement socio-économique.

Animant un meeting populaire de campagne dans le cadre des législatives du 2 juillet prochain, M. Bouden a indiqué que "la liste du RND à Ghardaïa reflète les différentes composantes de la société et incarne la diversité de la wilaya qui aspire à davantage de développement et au renforcement de ses infrastructures".

Il a mis l'accent également sur la nécessité d'élire des députés capables de porter les préoccupations des citoyens et de défendre les intérêts de la région, en



particulier ceux qui faisant montre d'un sens de l'initiative et contribuent à la création de richesse, soulignant le rôle de la société civile dans le soutien de cette orientation.

Après avoir salué la décision du président de la République visant à accélérer la réalisation de la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-El-Meniaa, un projet stratégique

susceptible de booster l'économie locale et générer des emplois, M. Bouden a appelé à l'intensification des efforts dans le domaine de l'agriculture et de la mise en valeur des terres. Dans le même contexte, le secrétaire général du RND a mis en avant l'importance de l'exploitation du potentiel de la région du M'zab, dont le développement du tourisme, à travers des investissements visant à construire de nouveaux hôtels et complexes touristiques, estimant que la wilaya dispose de tous les atouts pour devenir une destination touristique de choix. En marge de ce meeting populaire, M. Bouden a eu des activités de proximité dans la commune de Métlili, durant lesquelles il a expliqué les principaux axes du programme électoral de son parti et écouté les préoccupations des citoyens pour les relayer et les défendre, en cas de l'élection de ses candidats

R.A

SUD DU PAYS

LES ASPIRATIONS DES CANDIDATS À UN PARLEMENT REFLÉTANT LES ATTENTES DU CITOYEN, SOULIGNÉES PAR LA PRESS

Les titres de la presse nationale paraissant lundi dans les wilayas du Sud se sont fait l'écho, dans le cadre de leur suivi de la campagne électorale pour les législatives du 2 juillet prochain, des aspirations des candidats et des représentants des différents partis politiques à la formation d'un Parlement qui reflète les attentes du citoyen, en plus de reprendre les mesures organisationnelles prises par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) pour garantir le bon déroulement du scrutin. El-Djanoub El-Kebir, édité à Illizi, a consacré un espace au suivi de la campagne électorale, mettant en lumière les activités de partis et de listes de candidature qui ont appelé à une "large participation" à la prochaine élection et à la "préservation des acquis démocratiques", tout en mettant l'accent sur les questions de développement local et la prise en charge des préoccupations du citoyen. Le quotidien a

également publié un article intitulé "Renforcer l'intégrité du processus électoral et l'éthique de l'action politique", dans lequel il a évoqué, s'appuyant sur l'avis d'experts, l'importance de la réglementation du financement de la campagne électorale et son rôle dans la garantie de l'égalité des chances entre les candidats.

Le journal Tassili, paraissant à Djanet, s'est intéressé, quant à lui, aux derniers développements de la campagne électorale en mettant en avant les positions de certains partis politiques et de listes de candidats.

Le journal a considéré ces élections comme une phase visant à "consolider les institutions de l'Etat et à protéger les acquis démocratiques", soulignant l'importance d'"une forte participation" au scrutin et à l'élection d'un Parlement apte à répondre aux attentes du citoyen, à travers des programmes de développement visant à valoriser le potentiel

économique, à encourager l'investissement et à soutenir le développement dans toutes les régions du pays. Pour leur part, les titres de la presse paraissant dans la wilaya d'El-Oued se sont penchés sur les meetings populaires organisés par les chefs de partis politiques.

Concernant l'organisation du processus électoral, Kaid News a évoqué les précisions apportées par l'ANIE concernant les conditions de validation et d'annulation des bulletins de vote, expliquant le processus de sélection des listes électorales et des candidats, dans des dispositions légales régissant le scrutin.

De son côté, le journal El-Djadid a évoqué, dans un article intitulé "Les candidats apportent les dernières retouches", les différents meetings et rencontres de proximité animés dans la course électorale.

R.A

DJELFA

LE PARTI TAJAMOUE AMEL EL DJAZAÏR MISE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS STEPPIQUES

La présidente du parti Tajamoue Amel El-Djazair (TAJ), Fatima-Zohra Zerouati, a affirmé lundi à Djelfa que son parti mise, dans son programme pour les législatives du 2 juillet prochain, sur le développement des régions steppiques qui représentent une grande valeur en raison de leurs ressources et de leurs vastes superficies. Animant un meeting populaire à la salle de cinéma "Kouk El-Hadj" dans la ville de Hassi Bahbah dans le cadre de la campagne électorale pour les prochaines législatives, Mme Zerouati a souligné que le programme de son parti "accorde une attention particulière aux régions steppiques", insistant sur "l'importance de valoriser leurs potentialités et de les soutenir par un programme de développement adapté aux infrastructures réalisées par les Pouvoirs publics". Elle a rappelé que ces régions, qui disposent d'un important cheptel, font face à de "grands défis en raison de leur vulnérabilité aux changements climatiques et à l'avancée du désert". Pour Mme Zerouati, les régions steppiques occupent "une place



importante dans le programme du parti, qui plaide pour l'amélioration des races ovines et de la modernisation de l'élevage afin d'assurer la pérennité du cheptel et d'accroître la productivité".

Elle a également souligné que le programme de TAJ accorde une "importance particulière à la jeunesse et au développement", précisant que "les candidats retenus par le parti sont capables d'assumer leurs responsabilités grâce leurs compétences."

R.A

AFLOU

UNE ÉTAPE IMPORTANTE ET TOUT UN CHACUN EST APPELÉ À CONTRIBUER À SON SUCCÈS

Le membre du comité national de coordination du Mouvement El-Bina, Ahmed Dane, a qualifié, lundi depuis Aflou, les prochaines élections législatives "d'étape importante et décisive pour consolider les acquis légitimes et poursuivre les réalisations sur le terrain", appelant tout un chacun à contribuer à la réussite de cette échéance électorale.

Animant un meeting de campagne pour les législatives du 2 juillet prochain, M. Dane a indiqué que ce scrutin constitue "une opportunité propice pour poursuivre la consolidation des acquis et poursuivre le processus d'édification".

Il a souligné, à ce propos, que le Mouvement El-Bina s'engage dans ces élections "majeures" qui confortent les institutions de l'Etat et auxquelles "tout un chacun est appelé à contribuer à leur succès et élire les candidats les plus compétents et les plus aptes à les représenter au Parlement".

M. Dane a mis l'accent aussi sur la nécessité de "placer l'intérêt du pays au-dessus de toute autre considération, de rester fidèles aux sacrifices des martyrs et de défendre les constantes et les valeurs nationales", tout en continuant à consolider la cohésion nationale et le front intérieur.

L'orateur a salué, par ailleurs, la promotion d'Aflou au rang de wilaya, appelant les habitants et les élites dans cette jeune wilaya à participer à son essor et à l'impulsion de sa dynamique de développement, en optimisant les atouts dont dispose la wilaya.

M. Dane animera ce soir un meeting similaire dans la ville de Mahdia, dans la wilaya de Tiaret.

R.A

AUTOMOBILE

LA CHINE EN VRAI LEADER MONDIAL

Depuis quelques années, la Chine s'est imposée comme un acteur majeur dans le domaine de l'automobile. Ce succès repose sur les véhicules à énergies nouvelles, c'est-à-dire les voitures, les bus et les camions qui fonctionnent avec des énergies propres comme l'électricité ou l'hydrogène. La Chine a compris très tôt que l'avenir de l'automobile passerait par des solutions respectueuses de l'environnement. Elle a donc investi massivement dans la recherche et le développement de batteries, de moteurs électriques et de technologies liées à l'hydrogène.

Par Rihab Taleb

Entre janvier et mai 2026, la Chine a exporté plus de 1,8 million de véhicules à énergies nouvelles, soit deux fois plus que l'année précédente. En mai seulement, les exportations automobiles ont dépassé les 930 000 unités, ce qui représente une hausse de près de 70 % par rapport à l'année précédente. Ces chiffres montrent que la Chine est devenue le premier exportateur mondial dans ce secteur et que ses véhicules trouvent preneur sur tous les continents.

Les constructeurs chinois ne se contentent plus de vendre leurs véhicules à l'étranger. Ils s'installent directement dans les pays partenaires pour y construire des usines et créer des emplois. Cette stratégie permet de réduire les coûts de transport, de s'adapter aux besoins locaux et de renforcer la confiance des consommateurs. Par exemple, Yutong, le grand fabricant de bus, a fourni la majorité des bus électriques utilisés lors de la Coupe du monde au Mexique. Sur les 800 navettes mises en service, 95 % étaient de marques chinoises et 85 % produites par Yutong.

Shacman, qui est spécialisé dans les poids lourds, exporte des camions à hydrogène vers l'Australie et des bennes électriques vers l'Ouzbékistan. En Australie, il a introduit un camion lourd à pile à combustible à hydrogène, une première là-bas. En Ouzbékistan, il a rem-



porté un appel d'offres pour fournir des bennes électriques compactes. D'autres entreprises, comme BYD, Great Wall Motor et SGMW, ont ouvert des usines au Brésil, en Malaisie et en Indonésie. En Indonésie, SGMW a célébré la sortie de son trois millionième véhicule électrique, preuve de son succès local.

La Ceinture et la Route : un projet stratégique

Le succès chinois est aussi lié à l'initiative de la Ceinture et la Route, lancée en 2013 par le président Xi Jinping. Ce projet vise à relier la Chine au reste du monde grâce à des routes commerciales terrestres et maritimes. La Ceinture correspond aux routes terrestres reliant la Chine à l'Europe via l'Asie centrale, tandis que la Route désigne les voies maritimes vers l'Afrique et le Moyen-Orient.

Grâce à ce réseau, les entreprises chinoises peuvent exporter plus facilement leurs véhicules, installer des usines et intégrer leurs chaînes de valeur dans les pays partenaires. Plus de 145 pays participent aujourd'hui à cette initiative, ce

qui donne à la Chine un avantage considérable pour développer son industrie automobile. Les constructeurs chinois, comme Shacman, ont déjà implanté des usines dans 17 pays partenaires de la Ceinture et la Route, où de nombreux salariés locaux participent aux activités d'assemblage et de commercialisation.

Le succès de l'économie chinoise dans l'automobile repose sur plusieurs éléments. D'abord, l'innovation technologique : les constructeurs chinois investissent dans des batteries plus performantes, des camions à hydrogène et des logiciels intelligents pour rendre les véhicules plus sûrs et plus efficaces. En construisant des usines dans les pays partenaires, la Chine crée des emplois et favorise le transfert de savoir-faire. La transition énergétique mondiale joue aussi un rôle important. La demande pour des véhicules propres augmente partout, ce qui soutient l'expansion des marques chinoises. La Ceinture et la Route sert de cadre pour sécuriser les marchés et renforcer la coopération internationale.

Les résultats de cette stratégie

sont visibles dans de nombreux pays. En Europe, Geely a présenté son modèle électrique E5 à Paris. En Malaisie, BYD construit une usine d'assemblage qui devrait créer des centaines d'emplois. Au Brésil, Great Wall Motor a ouvert une usine qui renforce la coopération industrielle entre les deux pays. En Indonésie, SGMW a célébré la sortie de son trois millionième véhicule électrique, preuve de son succès local.

Ces implantations prouvent que la Chine ne cherche pas seulement à vendre ses produits, mais à s'intégrer durablement dans les économies locales. En créant des emplois et en participant au développement industriel, elle gagne la confiance des gouvernements et des populations. Le succès de l'économie chinoise dans l'automobile est donc lié à une combinaison de technologie, de stratégie et de diplomatie. En misant sur les véhicules à énergies nouvelles et en s'appuyant sur l'initiative de la Ceinture et la Route, la Chine est arrivée à transformer son industrie automobile en un moteur de croissance mondiale.

R.T

INFRASTRUCTURES AÉROPORTUAIRES

L'EXTENSION DE L'AÉROGARE DE NAIROBI OBSÈDE LES AUTORITÉS DU KENYA

Par Nawal Bordji

Face à l'augmentation soutenue du trafic aérien qui fragilise les capacités actuelles de l'aéroport international Jomo Kenyatta, le Kenya ravive un vaste programme d'extension, désormais essentiel pour conserver son statut de plaque tournante est-africaine. Pour mener ce chantier, le pouvoir exécutif mise sur le soutien des grandes banques régionales de développement. Le gouvernement a confié à la Trade and Development Bank ainsi qu'à l'Africa Finance Corporation la mission d'organiser le plan de financement du réaménagement du JKIA, la principale porte aérienne kényane. C'est le vendredi 19 juin que le ministre des Transports, Davis Chirchir, a rendu publique cette décision, en précisant que l'opération pourrait mobiliser jusqu'à 154,2 milliards de shillings kényans, soit l'équivalent de 1,192 milliard de dollars américains.

Les autorités visent, grâce à cet investissement, un bond de la capacité annuelle de l'aérogare, la faisant passer de 7,5 millions à 22 millions de passagers. Au nombre des transformations prévues figurent la remise en état des voies de circulation et des aires de stationne-

ment, ainsi que l'édification d'une nouvelle aérogare. D'après les propos du ministre rapportés par Reuters, le calendrier des travaux s'étendrait sur une durée de trois ans.

Cette relance intervient quelques mois après une première tentative de bouclage financier. Au mois de mars, le président William Ruto avait fait savoir que l'État possédait une mise de fonds initiale pour enclencher le processus. Une somme comprise entre 15 et 20 milliards de shillings, provenant de l'ouverture du capital de la Kenya Pipeline Company, devait être affectée au National Infrastructure Fund, instrument conçu pour appuyer les grands projets.

À cette période, le gouvernement vantait ce dispositif comme un moyen de lancer effectivement les opérations tout en maîtrisant l'endettement public. Pourtant, les montants alors avancés ne couvraient qu'une portion infime des dépenses désormais évaluées par les autorités.

Dans sa nouvelle déclaration, l'exécutif reste discret sur la place qu'occupera le National Infrastructure Fund dans la solution financière retenue. Il ne précise pas non plus comment s'articulent les fonds antérieurement promis et le nouveau mécanisme piloté par la TDB et l'AFC.

Ce vaste chantier du JKIA se déroule dans un environnement de rivalité grandissante entre les hubs aériens d'Afrique orientale. Prévu pour absorber environ 8 millions de voyageurs par an, l'aéroport nairobi enregistre 8,8 millions de mouvements en 2025, une affluence qui met ses équipements sous forte tension et rend plus pressante la modernisation.

Les pays voisins ne restent pas inactifs. Le Rwanda avance sur la réalisation de l'aéroport de Bugesera, en partenariat avec Qatar Airways, dont la capacité finale est prévue pour 14 millions de passagers annuels. L'Éthiopie, de son côté, a entrepris la construction d'une nouvelle plateforme à Bishoftu, dont les prévisions à long terme évoquent entre 100 et 110 millions de voyageurs chaque année.

L'enjeu pour Nairobi est désormais de traduire ce projet en réalité dans l'intervalle promis. La concrétisation dépendra toutefois de l'aboutissement du montage financier, alors que plusieurs médias ont récemment fait état de l'obtention du marché par la firme chinoise China Communications Construction Company. Les autorités n'ont pas encore confirmé officiellement cette éventuelle alliance.

N.B

NÉGOCIATIONS ENTRE L'IRAN ET LES USA LES « POURPARLERS TECHNIQUES » ONT DÉBUTÉ EN SUISSE

Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baghaï, a assuré lundi que des discussions techniques entre l'Iran et les Etats-Unis ont débuté en Suisse.

En s'exprimant auprès de l'agence officielle iranienne IRNA, M. Baghaï a précisé que la représentation iranienne est menée par le vice-ministre des Affaires étrangères en charge des volets juridiques et internationaux, Kazem Gharibabadi.

Par Karim-Akli Daoudi

Ces échanges techniques s'inscrivent dans la suite des discussions à haut niveau entre les délégations iranienne et américaine qui se sont tenues dimanche au Bürgenstock, en Suisse, avec l'entremise du Pakistan et du Qatar, a indiqué l'IRNA. À propos de la rencontre de dimanche, M. Baghaï a déclaré lundi sur le réseau social X que des dispositifs opérationnels étaient envisagés pour suivre l'application du protocole d'accord d'Islamabad récemment avalisé, et que les échanges techniques continueraient. Il a mentionné plusieurs thèmes évoqués, dont la mise sur pied d'un mécanisme rassemblant plusieurs composantes pour mettre un terme aux hostilités au Liban, les exportations pétrolières et pétrochimiques de l'Iran, ainsi que la remise des fonds iraniens gelés. D'après un communiqué conjoint publié lundi par le Pakistan et le Qatar, les acteurs participant à la première étape des pourparlers de haut niveau liés au protocole d'accord ont accepté d'établir un comité de haut niveau, chargé d'assurer un encadrement politique de la médiation.



Le comité a arrêté une feuille de route en vue d'aboutir à un accord final dans un délai de 60 jours, ouvrant la voie au lancement immédiat de nouveaux échanges techniques. Les parties ont aussi décidé de mettre en place un groupe dédié à la réduction des risques de confrontation, impliquant les parties et le Liban, avec l'aide de médiateurs, afin de garantir

l'application de la fin des opérations militaires au Liban mentionnée dans le protocole d'accord.

Par ailleurs, l'agence de presse semi-officielle Fars a fait savoir lundi que le président iranien Masoud Pezeshkian se rendrait mardi au Pakistan.

KAD

JD VANCE AFFIRME QUE LE DÉTROIT D'ORMUZ « EST OUVERT »

Le vice-président américain JD Vance a déclaré lundi au Bürgenstock, dans le centre de la Suisse, que le détroit d'Ormuz était ouvert et que le pétrole brut et le gaz naturel y circulaient normalement. "Nous voulions mettre en place un mécanisme permettant de maintenir le détroit d'Ormuz ouvert. Il est ouvert", a affirmé M. Vance lors d'une allocution prononcée dans la station alpine suisse du Bürgenstock, à l'issue de la première session de pourparlers entre les Etats-Unis et l'Iran. Les prix du gaz et du pétrole baissent, alors que des millions et des millions de barils de pétrole brut et de gaz naturel transitent par le détroit d'Ormuz, ce qui n'était pas le cas auparavant, a-t-il ajouté.

Le détroit d'Ormuz achemine environ 20% des flux mondiaux de pétrole transportés par voie maritime. L'Iran a renforcé son emprise sur le détroit après qu'Israël et les Etats-Unis ont lancé leurs frappes conjointes contre le pays le 28 février. Les Etats-Unis ont imposé un blocus naval visant les navires à destination et en provenance de l'Iran. Le vice-président a également déclaré que les Iraniens avaient accepté d'inviter à nouveau les inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sur leur territoire. Qualifiant cette décision de "jalonnement majeur", M. Vance a souligné que cela constituait la première étape vers la dénucléarisation permanente ou la fin permanente du programme d'armes nucléaires en Iran.

Les négociateurs américains et iraniens, sous la médiation du Qatar et du Pakistan, ont entamé dimanche leurs pourparlers au Bürgenstock, marquant ainsi les premières discussions directes entre les deux parties depuis la signature du protocole d'accord d'Islamabad jeudi.

RI

LA SUISSE SE FÉLICITE DES "AVANCÉES CONSTRUCTIVES" ET RESTE PRÊTE À SOUTENIR LE PROCESSUS

La Suisse a déclaré lundi qu'elle se félicite des "avancées constructives dans le cadre des intenses échanges diplomatiques" qui se sont poursuivis durant la nuit de dimanche à lundi au Bürgenstock (centre) entre les Etats-Unis, l'Iran ainsi que les médiateurs que sont le Pakistan et le Qatar. Dans un communiqué, le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) a indiqué que la Suisse a pris connaissance du communiqué conjoint publié lundi par le Qatar et le Pakistan. Elle salue la mise en place par les parties d'un comité de haut niveau sur la base du protocole d'accord, la considérant comme "une étape positive" qui permet de structurer la suite du processus politique et technique. La Suisse, poursuit le texte, salue en particulier l'accord sur une feuille de route visant à parvenir à un accord final dans un délai de 60 jours. Cette feuille de route crée les conditions pour "l'ouverture immédiate de nouvelles discussions techniques". "La Suisse reste prête à soutenir ce processus, dans le cadre de sa tradition de bons offices", a affirmé le DFAE. Selon des médias suisses, les discussions au niveau technique vont se poursuivre toute la semaine au Bürgenstock.

RI

ROYAUME-UNI LE PM BRITANNIQUE KEIR STARMER ANNONCE SA DÉMISSION

Le Premier ministre britannique Keir Starmer a annoncé lundi, lors d'un discours prononcé devant le 10 Downing Street, qu'il démissionnerait de son poste de chef du Parti travailliste au pouvoir et a présenté un calendrier pour son départ.

M. Starmer a déclaré avoir pris connaissance de la réponse des députés travaillistes à la question de savoir s'il était le mieux placé pour diriger le parti lors jusqu'aux prochaines élections générales. "J'accepte cette réponse de bon gré", a-t-il affirmé. M. Starmer a précisé qu'il resterait en fonction en tant que Premier ministre jusqu'à l'issue du scrutin à la direction du Parti travailliste et qu'il ferait "tout ce que je peux pour assurer un transfert de pouvoir dans les règles".

Il a ajouté qu'il apporterait à son successeur son "soutien total et sans équivoque". M. Starmer a indiqué avoir demandé au Comité exécutif national du Parti travailliste d'établir un calendrier pour l'élection à la direction du parti, les candidatures devant être déposées à partir du 9 juillet.

RI

QATAR 54 BLESSÉS ET 18 DISPARUS SUITE À UNE EXPLOSION DANS UNE USINE À RAS LAFFAN

Une explosion a secoué dimanche soir une usine de la ville industrielle de Ras Laffan, au Qatar, faisant au moins 54 blessés et 18 disparus, a indiqué lundi le ministère de l'Intérieur qatari. L'explosion s'est produite tard dimanche à Ras Laffan, qui abrite le principal terminal d'exportation de gaz naturel du Qatar, situé à environ 80 km au nord de Doha, à la suite de ce que les autorités

ont qualifié d'incident technique. Dans un communiqué, le ministère a indiqué que des opérations de recherche et de sauvetage avaient été lancées pour retrouver les personnes portées disparues, et que les efforts d'interventions d'urgence se poursuivaient.

Dans un communiqué précédent, les autorités avaient déclaré qu'aucune fuite représentant une menace pour la sé-

curité publique n'avait été détectée suite à l'explosion.

Ras Laffan avait été prise pour cible par l'Iran pendant la guerre et était restée fermée pendant plusieurs semaines après les hostilités. Les autorités qataries ont précisé que l'explosion s'était produite alors que des ouvriers tentaient de redémarrer les opérations à l'usine de gaz de Barzan.

RI

USA HUIT MORTS ET 38 BLESSÉS DANS DES FUSILLADES DURANT LE WEEK-END PROLONGÉ DU JUNETEENTH À CHICAGO

Au moins huit personnes ont été tuées et 38 autres blessées dans une série de fusillades survenues à Chicago, aux Etats-Unis, durant le week-end prolongé de la fête du Juneteenth, jusqu'à dimanche, selon la police locale. Au moins deux douzaines de fusillades ont été signalées depuis vendredi à 17H00. Les victimes étaient

âgées de 14 à 70 ans, selon le département de police de Chicago.

Au moins douze personnes ont été blessées vendredi soir lorsque deux hommes armés ont ouvert le feu depuis un SUV sur une foule rassemblée dans l'extrême sud de Chicago, a indiqué le département. Bien que les données du département de

police de Chicago montrent une légère hausse du nombre de fusillades par rapport au premier semestre de l'année dernière, la criminalité violente a globalement reculé dans la ville ces dernières années, conformément à la tendance observée à l'échelle nationale.

RI

ROBOTIQUE

LA CHINE, NOUVEL EMPIRE DES HUMANOÏDES

La Chine s'est imposée définitivement comme le nouveau centre mondial de la robotique. Des composants aux humanoïdes, en passant par les robots industriels, elle concentre désormais l'essentiel de la production et des investissements. Mais quel est vraiment l'utilité de ces machines ?

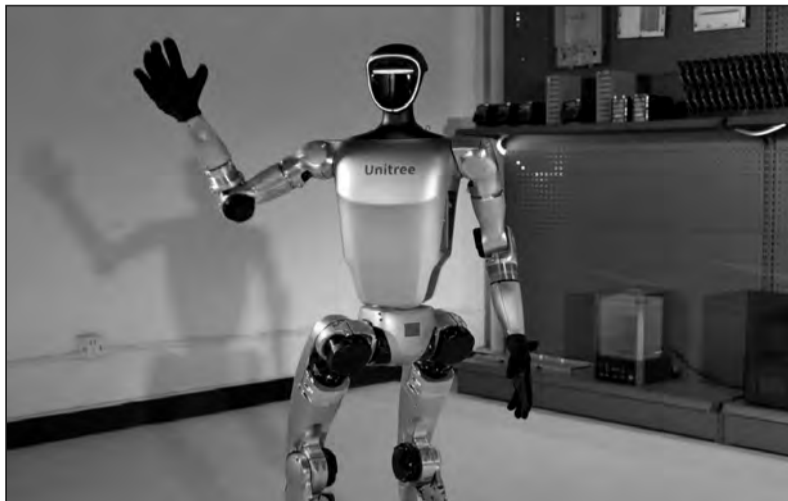
Par Yakout Abina

Pendant un demi-siècle, le Japon a incarné le pionnier mondial de la robotique. Mais aujourd'hui, il est impossible de concevoir un humanoïde sans passer par la Chine. Une domination qui contraste avec l'utilité encore limitée de ces machines.

En 1973, l'université de Waseda dévoilait Wabot-1, premier humanoïde japonais reconnu, capable de marcher de façon limitée, de voir, de saisir des objets et de communiquer en japonais. Mais le pays avait déjà marqué les esprits en 1928 avec Gakutensoku, considéré comme le premier robot japonais, bien que moins avancé technologiquement. En 2000, Honda, à son tour, a présenté ASIMO, un humanoïde emblématique qui semblait sceller l'avance technologique du pays. Pourtant, cette suprématie japonaise s'est peu à peu effacée, laissant la place à la Chine, qui s'impose désormais comme le centre névralgique de l'assemblage et attire les investisseurs mondiaux, convaincus que l'intelligence artificielle donnera enfin un rôle concret aux robots.

Un récent sommet organisé au Japon en a fourni la preuve. Plutôt que de célébrer des décennies de recherche nationale, les discussions se sont concentrées sur la manière de résister à la montée en puissance des rivaux chinois.

La dépendance mondiale vis-à-vis de la Chine dans la robotique ne s'explique pas seulement par les machines elles-mêmes, mais par l'ensemble de leur chaîne de com-



posants. Autrefois, les capteurs qui donnent la vue aux humanoïdes, les articulations qui leur permettent de bouger et les batteries qui les alimentent provenaient du Japon ou d'autres pays industrialisés. Aujourd'hui, ces éléments sortent massivement des usines chinoises en raison des coûts de production qui ont chuté à une vitesse telle que les autres nations ne peuvent plus rivaliser.

Cette domination chinoise dans la robotique est l'héritage direct d'une autre victoire industrielle, celle de la voiture électrique. En produisant chaque élément sur son sol, de la vis à la batterie lithium-ion, la Chine s'est imposée comme première exportatrice mondiale de véhicules électriques. Les fournisseurs qui ont bâti cette filière alimentent désormais les robotiers. Et le phénomène dépasse même les frontières asiatiques : aux États-Unis, Tesla, malgré ses efforts pour diversifier ses approvisionnements, dépend encore de fabricants chinois pour près de 70 % de ses composants.

Sur le terrain, l'autonomie chinoise n'est plus une ambition, mais une réalité. Chez le leader UBTech, le taux de composants locaux dépasse désormais les 90 % ; seules les puces qui pilotent les mouvements sont encore importées. À Shenzhen, le cœur technologique du pays, une pièce peut être commandée et livrée en quelques

heures seulement, et ce grâce à l'impression 3D. Même les fabricants de capteurs lidar, qui dépendaient autrefois du Japon, trouvent désormais en Chine une offre plus complète et plus rapide.

Cette avance se manifeste aussi dans les salons professionnels. Au sommet japonais de la robotique, c'est un robot danseur de Unitree qui a attiré le plus de visiteurs. Deux entreprises japonaises ont même utilisé des machines Unitree pour présenter leurs propres logiciels.

Sur le marché, la domination chinoise est tout aussi frappante : les groupes du pays représentent plus de 80 % des humanoïdes installés dans le monde. L'an dernier, sur environ 16 000 robots recensés, plus de quatre sur cinq étaient déployés en Chine.

Mais à quoi servent vraiment ces robots ? Si la prouesse technique est avérée, la quête d'une utilité concrète s'avère plus complexe que prévu. Nous sommes encore loin des ouvriers parfaits imaginés par l'industrie. Le leader UBTech concède ainsi que ses humanoïdes déployés dans le secteur automobile n'atteignent aujourd'hui que 30 % de l'efficacité d'un opérateur humain, avec un objectif ciblé à 50 % d'ici la fin de l'année. Quant aux performances spectaculaires qui ont enflammé les réseaux sociaux lors du Nouvel An chinois, elles relèvent pour l'heure de la mise en scène :

ces robots ne faisaient qu'exécuter des scripts entièrement préprogrammés.

La grande majorité des humanoïdes vendus par Unitree ces deux dernières années ont été achetés par des universités et des laboratoires, plutôt que par des usines. Un dirigeant de l'entreprise reconnaît d'ailleurs que la productivité n'est pas encore au rendez-vous. Pour entraîner leurs robots à raisonner, les sociétés chinoises utilisent encore un logiciel de simulation américain, celui de Nvidia, qui vient de conclure un partenariat avec Unitree pour une nouvelle gamme attendue en octobre. Le point culminant de la domination chinoise réside cependant dans le robot industriel classique. En 2024, plus de deux millions de robots fonctionnaient déjà dans ses usines. Cette année-là, le pays en a installé davantage que le reste du monde réuni, tandis que le Japon, les États-Unis et l'Allemagne reculaient. Les autorités chinoises encouragent même les collectivités et les entreprises publiques à trouver des usages concrets pour les humanoïdes, preuve que la demande ne va pas encore de soi. Du côté des humanoïdes, l'argent circule bien plus vite que les usages. En 2025, les startups chinoises du secteur ont levé plus de 5 milliards de dollars, soit autant que sur les cinq années précédentes réunies, et la tendance s'est encore accélérée depuis janvier. Unitree prépare son entrée en Bourse à Shanghai, tandis qu'une cinquantaine de sociétés attendent de s'introduire à Hong Kong. UB-Tech, qui a produit un millier d'humanoïdes l'an dernier, vise désormais une production dix fois supérieure. Reste à savoir combien survivront si l'usage tarde à suivre l'argent.

La Chine occupe ainsi une position singulière : elle est devenue à la fois incontournable pour la fabrication de robots humanoïdes, mais cherche aussi une véritable justification à leur existence. Pour le grand public, le défi n'est plus de produire un humanoïde abordable, mais de lui trouver une utilité et c'est précisément ce qui manque encore à l'appel.

Y.A

AUTOMOBILE

NISSAN PASSE À LA VITESSE SUPÉRIEURE GRÂCE À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Par Salim Nait Ouguelmim

Dans une industrie automobile confrontée à une concurrence féroce et à des coûts de plus en plus élevés, raccourcir le temps de développement d'un nouveau véhicule est devenu un enjeu stratégique majeur. Concevoir un modèle nécessite généralement plusieurs années de travail et mobilise des investissements considérables. Plus cette période s'allonge, plus le risque est grand de voir le véhicule arriver sur le marché avec des caractéristiques qui ne correspondent plus aux attentes des clients ou à l'évolution des technologies. Pour les constructeurs, il est donc indispensable de trouver des solutions permettant d'accélérer le processus sans compromettre la qualité du produit final.

C'est dans cette perspective que Nissan a choisi d'explorer une voie encore peu empruntée par les grands constructeurs historiques : l'intégration massive de l'intelligence artificielle dans les différentes étapes de conception et de production. Le constructeur japonais, qui traverse actuellement une période délicate sur le plan économique et commercial, voit dans cette technologie un moyen de gagner en efficacité et en compétitivité.

Les premiers résultats semblent particulièrement prometteurs. Grâce à l'utilisation de nouveaux outils numériques et à une coopération étroite avec son partenaire chinois Dong Feng, Nissan est parvenu à réduire de

manière spectaculaire la durée de développement d'un véhicule. L'exemple le plus marquant est celui de la berline électrique N7, un modèle destiné au marché chinois et qui n'est pas commercialisé en Europe. Alors qu'un programme comparable aurait nécessité auparavant environ cinquante-cinq mois, le délai a été ramené à seulement vingt-six mois, soit une réduction de plus de moitié.

Cette performance repose en grande partie sur l'apport de l'intelligence artificielle, capable d'automatiser ou d'optimiser des tâches qui demandaient auparavant beaucoup de temps et de ressources. Les outils numériques sont désormais utilisés dès les premières phases de conception, mais aussi lors des essais, des simulations et de la fabrication. Des étapes considérées jusque-là comme déjà optimisées ont ainsi pu être considérablement raccourcies.

Ivan Espinosa, président-directeur général de Nissan, a souligné l'importance de cette transformation dans un entretien accordé au média Nikkei Asia. Selon lui, une grande partie des progrès réalisés s'explique par les capacités offertes par l'intelligence artificielle, associées à de nouveaux outils numériques déployés tout au long du cycle de développement. Cette combinaison permet d'améliorer la rapidité d'exécution tout en maintenant le niveau d'exigence attendu pour le produit final.

Fort de cette première expérience concluante, Nissan entend désormais généraliser cette approche à ses futurs véhicules. L'objectif est de disposer d'une plus grande capacité d'adaptation

face aux exigences des différents marchés, dont les réglementations évoluent rapidement et dont les consommateurs expriment des attentes de plus en plus diversifiées. Réduire le temps de conception permet non seulement de limiter les coûts, mais aussi de réagir plus vite aux évolutions technologiques et aux tendances du marché.

Si cette stratégie apparaît novatrice pour un constructeur historique, elle est en revanche courante chez les fabricants chinois. Ces derniers ont fait de la rapidité de développement l'un de leurs principaux atouts. En moyenne, il leur faut environ deux années pour mettre un nouveau modèle sur le marché, un rythme qui explique en partie la multiplication des véhicules proposés en Chine et leur capacité à innover rapidement.

Longtemps, les constructeurs chinois se sont inspirés des méthodes occidentales pour progresser. Aujourd'hui, le mouvement semble s'inverser. Nissan reconnaît ouvertement l'avance prise par la Chine dans plusieurs domaines clés. Pour Ivan Espinosa, le pays est désormais en train de définir les standards industriels de demain, qu'il s'agisse des technologies utilisées, de la maîtrise des coûts ou encore des délais de développement. Le dirigeant estime ainsi qu'il est devenu indispensable d'apprendre des acteurs chinois et de s'inspirer de leur savoir-faire afin de rester compétitif dans une industrie automobile en pleine mutation.

S.N.O

ÉPIDÉMIE D'EBOLA EN RD CONGO

LES SOIGNANTS CIBLÉS PAR LE VIRUS ET LA PEUR COLLECTIVE

En République démocratique du Congo, l'épidémie d'Ebola a franchi le seuil des mille cas confirmés, plongeant l'est du pays dans une crise sanitaire majeure. Mais au-delà du virus, une autre bataille se joue : celle contre la peur et la stigmatisation. En première ligne face à la maladie, les personnels de santé doivent non seulement affronter le risque de contamination, mais aussi la méfiance d'une partie de la population. Entre inquiétudes légitimes et rejet injustifié, leur situation illustre l'un des défis les plus complexes de la lutte contre Ebola.

Par Chaïmaa Sadou

En République démocratique du Congo, l'épidémie d'Ebola continue de progresser. Selon les autorités sanitaires, le pays compte désormais 1 003 cas confirmés et 254 décès. L'Ituri demeure l'épicentre de la flambée. À Bunia et dans plusieurs camps de déplacés, la promiscuité et les mouvements de population favorisent la circulation du virus. La situation est particulièrement préoccupante dans ces zones où les conditions de vie difficiles rendent la propagation plus rapide et plus difficile à contrôler.

Au camp de Kigonze, une trentaine de personnes sont décédées depuis le début du mois de mai. Plusieurs familles refusent toutefois les dépistages, empêchant parfois de confirmer les causes exactes des décès. Cette méfiance, ajoutée à l'insécurité qui règne dans certaines zones de l'est du pays, complique considérablement le travail des équipes médicales. L'Organisation mondiale de la santé appelle d'ailleurs à un cessez-le-feu afin de permettre aux soignants d'accéder aux populations touchées. Les pays voisins, notamment l'Ouganda, maintiennent également un niveau élevé de surveillance à leurs frontières pour limiter le risque de propagation régionale. La flambée s'étend désormais au Nord-Kivu et au Sud-Kivu, ce qui accentue les craintes d'une contagion à plus grande échelle.

Des soignants confrontés à la peur

Au centre de traitement d'Ebola de Rwampara, dans la province de l'Ituri, le Dr Jemima Mugisa soigne quotidiennement des patients infectés. Soutenue par l'organisation humanitaire ALIMA, elle travaille au contact direct de la maladie dans un contexte particulièrement tendu. Pourtant, les difficultés ne s'arrêtent pas aux portes de l'hôpital.

« Au début, ça n'a pas été facile. Les enfants avaient peur de moi quand je rentrais de l'hôpital », raconte-t-elle. Comme de nombreuses familles confrontées à Ebola, ses proches craignent qu'elle puisse être contaminée ou transmettre le virus à son entourage. Cette peur, bien compréhensible, reposait sur une méconnaissance des protocoles de protection rigoureux appliqués dans les centres spécialisés.

Sa fille Suzi se souvient de cette



période d'angoisse : « Au début de l'épidémie, nous avions peur de perdre notre mère. » La confiance est progressivement revenue lorsque le médecin a expliqué les protocoles de protection appliqués au centre de traitement, notamment l'utilisation systématique d'équipements de protection individuelle, les procédures de décontamination et les règles strictes d'hygiène qui réduisent considérablement les risques de transmission en dehors de l'hôpital.

Sur le terrain, la pression reste forte. « Nous sommes parfois un peu stressés. Ce n'est pas facile de toucher un patient qui pourrait nous infecter à tout moment », reconnaît le Dr Mugisa. Malgré les risques, elle poursuit sa mission : « Nous avons pris la décision d'exercer ce métier parce que nous avons prêté serment. Nous sommes là pour les patients. » Ce témoignage illustre le courage et le dévouement des soignants congolais qui, jour après jour, risquent leur vie pour sauver celles des autres.

Une stigmatisation bien réelle

Le cas du Dr Mugisa illustre un phénomène observé lors de nombreuses crises sanitaires : la stigmatisation. Ce terme désigne le fait de rejeter, d'isoler ou de considérer négativement une personne en raison d'une caractéristique réelle ou supposée. Dans le contexte d'Ebola, cette stigmatisation touche aussi bien les malades que leurs proches et les professionnels de santé. Elle peut se traduire par la méfiance, l'évitement, l'exclusion sociale ou encore le refus de collaborer avec les équipes médicales.

Ce phénomène n'est pas nouveau. Lors de précédentes épidémies d'Ebola en Afrique de l'Ouest, des soignants ont également été victimes de rejet social. La peur de la contagion, les rumeurs et le manque d'informa-

tion ont souvent alimenté ces comportements. En RDC, les personnels de santé sont parfois accusés à tort de propager volontairement le virus. Selon le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies, plusieurs attaques contre des équipes médicales ont été signalées, et certains travailleurs humanitaires ont même été pris en otage à des points de contrôle. Ces actes montrent à quel point la stigmatisation peut dégénérer en violence.

Entre peur légitime et rejet injustifié

Alors, cette stigmatisation est-elle justifiée ? La réponse appelle à la nuance. La peur est une réaction humaine face à une maladie potentiellement mortelle. Dans les régions touchées, de nombreuses familles vivent au quotidien avec l'angoisse de perdre un proche. Cette inquiétude est compréhensible, d'autant que le virus Bundibugyo, responsable de cette épidémie, a un taux de létalité estimé entre 30 % et 50 %, et qu'aucun vaccin approuvé n'existe actuellement contre cette souche.

Cependant, cette peur devient problématique lorsqu'elle se transforme en rejet systématique des soignants.

Ces derniers ne propagent pas volontairement la maladie ; au contraire, ils consacrent leur temps et leur énergie à sauver des vies. Grâce aux protocoles de sécurité mis en place dans les centres spécialisés, les risques sont considérablement réduits lorsque les règles de protection sont respectées. La stigmatisation devient donc injustifiée lorsqu'elle repose davantage sur les rumeurs ou la peur que sur les faits. Elle fragilise ceux qui participent à la lutte contre l'épidémie et complique le travail des équipes sanitaires.

Un obstacle à la lutte contre Ebola

Au-delà de ses conséquences humaines, la stigmatisation représente un véritable problème de santé publique. Elle peut pousser certaines familles à éviter les centres de traitement, à refuser les dépistages ou à dissimuler des cas suspects. Or, la maîtrise d'une épidémie repose précisément sur la confiance entre les populations et les services de santé. Sans coopération, le suivi des cas contacts, l'isolement des personnes infectées et les actions de prévention deviennent beaucoup plus difficiles.

Pour les autorités sanitaires et les organisations humanitaires, la lutte contre Ebola ne consiste donc pas seulement à combattre le virus. Elle implique également de lutter contre la peur, les rumeurs et les préjugés qui freinent la riposte. Les campagnes de sensibilisation se multiplient pour rétablir la confiance, mais le chemin est long et chaque incident de rejet compromet un peu plus les efforts d'endiguement.

L'épidémie qui frappe actuellement l'est de la RDC rappelle que les crises sanitaires sont aussi des crises humaines. Si la peur est compréhensible face à une maladie aussi grave qu'Ebola, le rejet des soignants demeure contre-productif. En première ligne contre le virus, ces professionnels jouent un rôle essentiel dans la protection des populations. Renforcer la confiance à leur égard apparaît aujourd'hui comme une condition indispensable pour contenir l'épidémie et sauver des vies. La lutte contre Ebola ne peut se limiter aux frontières de la RDC : elle exige une coopération régionale renforcée, notamment avec l'Ouganda et les pays voisins, afin de contenir la propagation et protéger les populations.

CONFÉRENCE MÉMORIELLE D'ACCRA

LES DEMANDES DE RÉPARATIONS S'INTENSIFIENT

Après l'adoption d'une résolution historique reconnaissant l'esclavage et la traite transatlantique comme des crimes contre l'humanité, les pays africains et caribéens réclament des excuses officielles et des réparations.

Par Malika Azeb

Durant plus de quatre siècles, entre le XVe et le XIXe siècle, plus de 12 millions d'Africains ont été arrachés à leurs terres et déportés vers les Amériques et les îles atlantiques dans des conditions inhumaines, afin d'être réduits en esclavage et intégrés dans un système économique mondial fondé sur la déshumanisation.

Reconnaissant la singularité et la gravité de cette histoire, les Nations unies (ONU) entérinent une lecture du monde où l'esclavage n'est pas uniquement un fait du passé, mais une matrice des inégalités contemporaines.

En effet, l'ONU a adopté, en mars dernier, une résolution reconnaissant l'esclavage et la traite transatlantique comme des crimes contre l'humanité. À la suite de l'adoption de cette résolution, portée par le Ghana au nom de l'Union africaine, les pays africains et ceux de la Caraïbe exigent désormais des excuses formelles ainsi que des réparations financières de la part des anciennes puissances coloniales.

Réunis du 17 au 19 juin 2026 à Accra, au Ghana, les représentants de 80 pays, institutions et organisa-



tions de la société civile ont exhorté les États ayant pratiqué la traite négrière à présenter leurs excuses, à mettre en place un fonds consacré aux réparations et à engager une réforme des institutions de gouvernance mondiale.

La conférence « Next Steps » (« Les prochaines étapes en vue d'une justice réparatrice ») représente une étape fondamentale vers la réconciliation, l'instauration d'un climat de confiance et l'avènement d'une justice réparatrice.

La résolution de l'ONU n'a pas de caractère contraignant, mais elle revêt une autorité morale importante. Les organisateurs ont déclaré que la conférence du Ghana avait

pour objectif de passer d'une simple commémoration à des obligations juridiques d'indemnisation et de reconnaissance en vertu du droit international.

Dans ce contexte, le président ghanéen John Dramani Mahama a affirmé que la résolution de l'ONU avait ouvert une nouvelle perspective pour un engagement concret en faveur des réparations. Il a souligné que les conséquences de l'esclavage continuaient d'affecter les pays africains, les Caraïbes et l'ensemble de la diaspora africaine.

« Nos voix sont restées fragmentées pendant des décennies, et certains groupes avaient tout intérêt à ce qu'elles le restent », a déclaré le

président ghanéen devant les délégations de 80 pays.

Lors d'un sommet sur les réparations organisé au Ghana en 2023, les participants ont proposé la création d'un Fonds mondial de réparation, sans toutefois préciser son mode de fonctionnement. Les positions sur les réparations demeurent néanmoins contrastées dans les pays appelés à y contribuer.

Par exemple, les habitants des États-Unis ont une opinion majoritairement défavorable à la perspective de réparations. Une enquête menée en 2021 par le Pew Research Center a révélé que seuls environ trois adultes américains sur dix estimaient que les descendants des personnes réduites en esclavage aux États-Unis devraient recevoir une forme de compensation, notamment sous la forme de terres ou d'argent.

Certains militants estiment que les réparations devraient inclure des versements financiers directs, mais aussi une aide au développement en faveur des pays concernés ainsi que la restitution des ressources exploitées durant la période coloniale.

Des associations réclament également que les réparations comportent un volet éducatif visant à corriger les représentations biaisées de l'histoire africaine dans les manuels scolaires français.

La conférence d'Accra marque ainsi un tournant dans le combat pour la reconnaissance des crimes liés à l'esclavage. Une question demeure toutefois : les pays ayant pratiqué la traite acceptent-ils enfin de regarder leur histoire en face ?

M.A

LUTTE CONTRE LES ÉVENTUELS FEUX DE FORÊTS LA DGF DÉPLOIE UN DISPOSITIF DE PRÉVENTION NATIONAL

Dans le cadre de la saison 2026, l'administration forestière centrale a activé un arsenal élargi de mesures destinées à anticiper et à venir à bout des sinistres touchant les massifs boisés, en misant sur une répartition sur tout le territoire de ressources conséquentes dans les domaines du matériel, de la logistique et des technologies, épaulées par une escadrille d'hélicoptères.

Le responsable de la sauvegarde des espèces animales et végétales au sein de cette direction, Essaid Si Ali, a confié que la période allant du 1er mai au 30 novembre 2025 constitue une phase marquée par une utilisation plus fréquente des outils numériques, en particulier les aéronefs sans pilote pour repérer vite les foyers naissants.

Il a précisé que 35 de ces engins sont déjà en service, et que l'achat prochain de 80 unités supplémentaires viendra accroître la veille aérienne.

Par ailleurs, le réseau de guet repose sur 510 tours d'observation implantées dans les espaces boisés, lesquelles facilitent une détection hâtive des incendies et une liaison instantanée avec les unités d'intervention rattachées à la DGF.

Concernant l'organisation terrain, le système intègre 40 colonnes mobiles réparties dans autant de wilayas, chaque colonne étant équipée de citernes routières, et épaulées par 544 brigades légères aptes à réagir sans délai face à un début d'incendie.

Les chantiers d'aménagement sylvestre ont été renforcés avant la campagne, avec notamment le tracé et l'entretien de plus de 52.350 kilomètres de voies en forêt, la création de 31.125 hectares de bandes coupe-feu, ainsi que l'installation de plus de 3.000 réservoirs d'eau destinés aux manœuvres d'extinction.

Des opérations de fauchage et d'élagage ont également été menées préalablement pour diminuer la charge combustible,

surtout le long des routes, des lignes électriques et des rails de chemin de fer.

À cet égard, plusieurs branches sont sollicitées, a-t-il ajouté, évoquant le secteur énergétique via Sonelgaz pour le dégagement sous les lignes haute tension, les travaux publics pour les accotements routiers, ainsi que l'entreprise ferroviaire pour les zones adjacentes aux voies ferrées.

Les exploitants agricoles dont les terres jouxtent les forêts et les riverains des zones boisées ont été informés de l'utilité du nettoyage des parcelles et de la formation de lisières protectrices autour des exploitations afin de réduire la vulnérabilité face au feu.

Les stratégies préventives incluent aussi la fermeture provisoire de secteurs forestiers sensibles lors des pics de danger, pour restreindre les sources d'ignition dans ces périmètres, note M. Si Ali, qui ajoute que le public est redirigé vers des sites agréés, comme les parcs nationaux et les espaces aménagés, pour épargner les forêts durant la saison chaude.

Il a souligné la participation active de la collectivité citoyenne, avec plus de 2.500 associations environnementales engagées dans les missions de prévention et de pédagogie contre les périls liés aux incendies de végétation.

Le plan de riposte de la DGF pour cette année s'appuie par ailleurs sur des ressources aériennes conséquentes, employées en synergie avec les moyens terrestres. « La flotte compte environ vingt appareils, mêlant hélicoptères et avions porteurs d'eau, principalement affectés aux interventions sur les secteurs accidentés ou d'accès malaisé », a déclaré le même responsable, précisant que ce parc inclut notamment des modèles Air Tractor, réputés pour leur forte capacité de chargement.

R.C

LES SÉQUELLES DE LA TRAITE NÉGRÈRE ET DU COLONIALISME DANS L'ESPACE CARIBÉEN

L'esclavage et la traite négrière ont causé des dégâts durables en Afrique et dans les Caraïbes, visibles encore aujourd'hui. Parmi leurs conséquences, on observe notamment un retard dans le développement économique et géopolitique.

Les populations de ces pays continuent souvent d'orienter leur économie vers l'exportation des richesses naturelles, au lieu de les valoriser localement. Cette dynamique maintient ces États dans une position de dépendance et de domination.

Une autre conséquence majeure réside dans la persistance de conflits interethniques. Ces tensions sont renforcées par les différences liées à la couleur de peau, à l'origine et aux inégalités socio-économiques.

Dans les Caraïbes, la plupart des territoires restent également très dépendants de l'extérieur, malgré l'existence d'un cadre d'autonomie. C'est le cas notamment de la Martinique (département et région d'outre-mer, DROM), de la Guadeloupe, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy, qui demeurent rattachés à la France.

La même logique concerne les îles Caïmans, les îles Vierges britanniques et Montserrat. Même si ces territoires disposent de leur propre gouvernement pour gérer certains aspects des affaires intérieures, ils restent dépendants militairement et politiquement du Royaume-Uni.

De leur côté, les Pays-Bas et les États-Unis possèdent aussi des territoires d'outre-mer. À titre d'exemple, Porto Rico, État associé : ses habitants ont la nationalité américaine, mais, paradoxalement, ils ne peuvent pas voter à l'élection présidentielle américaine s'ils résident sur l'île.

Enfin, le colonialisme continue de se faire sentir à travers l'installation de nombreuses bases militaires par des puissances étrangères. Les États-Unis et le Royaume-Uni comptent parmi les principaux acteurs.

La France, elle aussi, maintient des bases militaires en Guadeloupe et en Martinique, regroupées sous l'appellation Force armées aux Antilles (FAA). Cette présence militaire dans les anciennes colonies illustre la stratégie d'influence qui perdure au-delà de la colonisation.

M.A

HANDBALL

HBC EL-BIAR ET LE MC ALGER SE RETROUVENT EN FINALE POUR LE TITRE NATIONAL

La finale du Championnat d'Algérie Excellence A de handball féminin se jouera mardi à la salle Harcha d'Alger. Elle opposera le HBC El-Biar, champion en titre, au MC Alger, dans une affiche qui met aux prises les deux formations les plus performantes du handball féminin algérien.

Par Hamida Indja

La finale du Championnat d'Algérie Première Division A aura également lieu mardi à partir de 19 h 00, toujours à la salle Harcha d'Alger. Cette rencontre verra s'affronter le HBC El-Biar, tenant du titre, et le MC Alger, dans un grand classique du handball féminin national.

Cette finale mettra face à face l'un des clubs les plus titrés de l'histoire du handball féminin algérien, le MC Alger, et le HBC El-Biar, qui domine la discipline depuis plusieurs saisons. Depuis la saison 2018-2019, l'équipe d'El-Biar est devenue la meilleure équipe d'Algérie et impose sa suprématie sur le handball national.

Tout indique que les joueuses d'El-Biar sont favorites : elles conservent le titre de championne d'Algérie sans interruption depuis 2019, à l'exception des saisons 2020 et 2021, interrompues à cause de la pandémie de Covid-19.

Lors des deux dernières saisons, les protégées de Karim Achour sont restées invaincues dans les compétitions nationales, aussi bien en championnat qu'en Coupe d'Algérie. Malgré plusieurs tentatives, le MC Alger n'a pas réussi à briser la domination des coéquipières de KENZA MAKHLOUFI.

Les deux équipes se sont récemment rencontrées en finale de la Coupe d'Algérie 2026. La partie s'était soldée par une victoire du HBC El-Biar sur le score de 21 à 16. Ce succès offre un avantage moral aux joueuses d'El-Biar avant cette nouvelle finale.

Le HBC El-Biar tentera de décrocher un huitième titre de champion d'Algérie, après ceux remportés en 1987, 2015, 2018, 2022,



2023, 2024 et 2025. L'équipe vise également un nouveau doublé Coupe-Championnat cette saison.

De son côté, le MC Alger espère retrouver le chemin des titres. Le club détient toujours le record national avec 26 championnats remportés entre 1986 et 2019, dont une impressionnante série de 17 titres consécutifs entre 1998 et 2014. Les Algéroises veulent s'imposer à nouveau, après des consécutions qui leur échappent depuis 2019.

Pour atteindre leur objectif, le staff technique dirigé par Riyad Oulmane peut compter sur l'expérience de plusieurs joueuses clés de l'effectif, notamment la demi-centre Célia

Zouaoui, les sœurs Hanane et Siham Ismaïl, ainsi que la gardienne expérimentée Souhila Abdelkader. À rappeler que la Fédération algérienne de handball a adopté une formule finale regroupant les quatre meilleures équipes issues de la deuxième phase du championnat. Lors du premier match, le HC Mila a battu le CS Mouloud-Mammeri sur le score de 22 à 20, ce qui lui a permis d'accéder à l'étape suivante. Le MC Alger a ensuite décroché sa qualification pour la finale après sa victoire face au HC Mila sur le score de 28 à 26 après prolongation. Le temps réglementaire s'est terminé sur un score de 22 à 22.

H.I

HAND/MONDIAL-2026 FÉMININ (U20) L'ALGÉRIE DÉBUTERA FACE À LA CHINE LE 24 JUIN

La sélection algérienne féminine de handball des moins de 20 ans entamera sa participation au Championnat du monde 2026, face au pays hôte la Chine, le 24 juin à 11h30 (heure algérienne), selon le calendrier de la compétition dévoilé par la Fédération algérienne de handball (FAHB).

Sous la conduite de l'entraîneur Mourad Ait Ouarab, le Sept algérien qui évoluera dans le groupe E, affrontera ensuite le Danemark le 25 juin à (09h15), avant de boucler la phase de poules contre la Guinée le 26 juin à 09h15.

Pour rappel, l'équipe algérienne s'est envolée pour la Chine pour prendre part au Championnat du monde 2026 de la catégorie, prévu du 24 juin au 5 juillet à Jinzhong.

Le tournoi réunira 32 sélections réparties en huit groupes de quatre équipes. Les deux premiers de chaque groupe accéderont au tour principal, tandis que les autres formations disputeront la Coupe du Président.

Les rencontres se disputent sur plusieurs gymnases de la ville de Jinzhong (dont le Gymnase municipal et celui de l'Université de Médecine du Shanxi).

RS

FOOT/MONDIAL-2026 LA FÉDÉRATION TURQUE MAINTIEN SA CONFIANCE À MONTELLA MALGRÉ L'ÉLIMINATION

Le sélectionneur italien de l'équipe turque de football, Vincenzo Montella, a été confirmé dans ses fonctions par la Fédération turque, en dépit de l'élimination précoce de la sélection lors de la Coupe du monde 2026, rapportent des médias locaux ce lundi.

Le président de la Fédération turque, Ibrahim Haciosmanoglu, a réaffirmé son soutien à l'entraîneur italien ainsi qu'aux joueurs, alors que la Turquie a quitté prématurément le tournoi après deux défaites consécutives en phase de groupes face à l'Australie (0-2) et au Paraguay (0-1).

" Nous soutiendrons l'entraîneur et

les joueurs", a déclaré Haciosmanoglu devant les médias. "Dans les clubs, les échecs sont précisément dus à un manque de continuité. On ne peut pas se séparer de 15 joueurs et en faire venir 15 nouveaux", a-t-il ajouté.

Pour son retour en Coupe du monde après 24 ans d'absence, la sélection turque nourrissait de grandes ambitions, mais n'a pas réussi à concrétiser sa domination dans le jeu, concédant deux défaites de rang : face à l'Australie (0-2) et le Paraguay (0-1).

Le président de la Fédération a

également tenu à saluer le parcours accompli par le groupe qui a permis à la Turquie de retrouver la scène mondiale. " Nous n'échangerions jamais ceux avec qui nous avons partagé cette aventure contre d'autres que nous rencontrerions en chemin", a-t-il affirmé.

Avant de quitter définitivement le Mondial, la Turquie disputera toutefois un dernier match de classement face aux Etats-Unis dans la nuit de jeudi à vendredi (03h00), avec l'ambition de terminer la compétition sur une note positive.

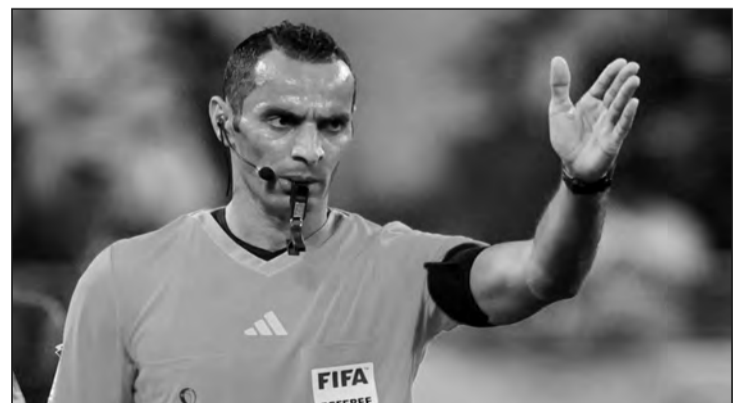
RS

L'ALGÉRIEN MUSTAPHA GHORBAL DIRIGERA LA RENCONTRE TURQUIE - ETATS-UNIS

L'arbitre international algérien Mustapha Ghorbal a été désigné par la Commission des arbitres de la FIFA pour diriger la rencontre Turquie - Etats-Unis, comptant pour la 3e journée (Groupe D) de la Coupe du monde 2026, prévue le 25 juin à Los Angeles Stadium à partir de 19h00 (heure locale) (03h00 heure algérienne). Ghorbal sera assisté de ses compatriotes Mokrane Gourari (premier assistant) et Abbas Akram Zerhouni (deuxième assistant), confirmant ainsi la confiance renouvelée de la FIFA envers le trio arbitral algérien. L'équipe arbitrale sera complétée par Omar Al Ali (Emirats arabes unis), désigné quatrième arbitre, tandis que son compatriote Mohamed Al Hammadi officiera en qualité d'arbitre assistant remplaçant.

Les Etats-Unis avec deux succès en autant de rencontres sont déjà qualifiés pour les 32es de finale du tournoi, tandis que la Turquie avec deux défaites est éliminée.

Pour rappel, le trio arbitral algérien avait dirigé le 14 juin la rencontre Haïti -Ecosse (0-1) disputée à Boston pour le compte de la première journée du groupe C.



Cette nouvelle désignation constitue une nouvelle marque de reconnaissance pour l'arbitrage algérien sur la scène internationale, Ghorbal figurant parmi les arbitres les plus sollicités lors des grandes compétitions organisées sous l'égide de la FIFA. Agé de 40 ans, Mustapha Ghorbal est arbitre international depuis 2014. Il a dirigé plusieurs compétitions internationales majeures, notamment la Coupe du monde des clubs disputée l'été dernier aux

Etats-Unis, ainsi que des rencontres des éliminatoires du Mondial 2026 et des compétitions interclubs africaines. Il a également pris part à la Coupe d'Afrique des nations 2025, organisée du 21 décembre au 18 janvier.

De son côté, Mokrane Gourari est arbitre international depuis 2014, tandis qu'Abbas Akram Zerhouni a obtenu son badge international en 2017.

RS

ÉVÉNEMENT CULTUREL MAJEUR

LE 43E FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE TIMGAD À PARTIR DU 9 JUILLET

La 43ème édition du festival culturel international de Timgad (Batna) sera inaugurée le 9 juillet prochain en soirée, a annoncé, lundi, le wali, Riadh Benahmed.

Le chef de l'exécutif local a précisé, dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite d'inspection dans les communes de Tazoult et de Timgad, que des préparatifs intensifs sont en cours pour assurer la réussite de cet événement qui se poursuivra durant 5 jours.

Le même responsable a également fait savoir que la réhabilitation du nouveau théâtre de plein air qui accueillera les soirées du festival, situé à proximité immédiate du site de l'antique Thamugadi, sont "presque terminés, les travaux ayant atteint leur phase ultime".

La priorité a été donnée à l'éclairage et à l'aménagement extérieur du théâtre, a encore indiqué M. Be-

nahmed, affirmant que la direction de la culture et des arts sera "accompagnée en ce qui concerne l'accueil du public et la mise en place des conditions nécessaires à une bonne organisation de l'événement".

Le wali a inspecté à cette occasion le théâtre de plein air de Timgad qui a bénéficié, cette année, d'une opération de réhabilitation dont le financement a été puisé du budget de la wilaya, où il a souligné la nécessité que cet espace soit prêt à accueillir différentes manifestations culturelles dans les meilleures conditions, y compris le festival international de Timgad.

Pour rappel, la 1ère édition du festival a été organisée en 1967 au théâtre antique de Timgad, sur une initiative locale, dans le but de promouvoir la région et son patrimoine culturel et archéologique.

R.C



LECTURE

LES LIVRES ET LES BIBLIOTHÈQUES AU SERVICE DE L'IDENTITÉ NATIONALE AU CENTRE D'UNE JOURNÉE D'ÉTUDE À SAÏDA

La Bibliothèque principale de lecture publique Ouazar-Abdelkrim de Saïda a accueilli, lundi, une journée d'étude consacrée au thème : Le rôle des livres et des bibliothèques au service de l'identité nationale.

A cette occasion, des enseignants universitaires et des chercheurs ont mis en exergue l'importance du livre et des bibliothèques dans la préservation de la mémoire nationale, la sauvegarde des fondements de l'identité algérienne et le renforcement du sentiment d'appartenance chez les jeunes générations.

Dans son intervention, le directeur de la Bibliothèque principale de lecture publique Ouazar-Abdelkrim de Saïda, Mokhtar Mezouar a souligné le rôle central des bibliothèques dans la promotion de l'identité nationale et du goût de la lecture, à travers les espaces de savoir et de culture qu'elles mettent à la disposition du public.

Il a indiqué que son établissement œuvre, à travers ses différentes activités culturelles et scientifiques, à "renforcer le lien du citoyen avec le livre et à ancrer la culture de la lecture auprès des différentes catégories de la société, notamment les

jeunes".

De son côté, le docteur Kadi Abdelkader, de l'Université Oran 1, a estimé que les bibliothèques figurent parmi les institutions culturelles les plus importantes pour la préservation de la mémoire collective nationale, grâce à la richesse de leurs fonds documentaires, archives et manuscrits historiques, qui contribuent à la sauvegarde et à la transmission du patrimoine national aux générations futures.

Il a ajouté que le livre demeure un "outil essentiel" pour consolider les valeurs d'appartenance et de citoyenneté, ainsi que pour renforcer la connaissance de l'histoire du pays et de ses fondements civilisationnels. Il a également appelé à encourager la lecture et à moderniser les services des bibliothèques afin de les adapter aux mutations numériques et d'attirer davantage les jeunes vers la lecture.

Par ailleurs, le docteur Mohamed-Amine Makhloufi, de l'Université Alger 2, a mis en avant les nouvelles perspectives offertes par la transformation numérique aux bibliothèques en matière de conservation, de valorisation et de diffusion du pa-

trimoine culturel au profit d'un large public.

Il a toutefois insisté sur la nécessité de mettre en place des "mécanismes efficaces" garantissant la protection du contenu culturel national, le renforcement de sa présence dans l'espace numérique et la préservation de la mémoire collective nationale.

Selon lui, le développement des bibliothèques numériques constitue désormais un "pilier fondamental" pour la protection et la promotion de l'identité culturelle nationale, en facilitant l'accès au fonds documentaire national ainsi que sa valorisation et son exploitation au service de la recherche scientifique et de la diffusion du savoir.

Cette rencontre, organisée par la Bibliothèque principale de lecture publique de Saïda, a également permis aux participants d'échanger leurs expériences et leurs visions sur les moyens de renforcer la place du livre et de dynamiser le rôle des bibliothèques dans la préservation de l'identité nationale, tout en accompagnant les mutations numériques que connaît le secteur de l'information et de la connaissance.

R.C

SAISON ESTIVALE DETIZI-OUZOU
INTERDICTION DES VÉHICULES NAUTIQUES SUR LES PLAGES À L'EXCEPTION DE "TASSALAST" ET "PLAGE DU CENTRE"

L'utilisation et la circulation des véhicules, motomarines (jet-skis) et autres engins nautiques à moteur ont été interdites sur l'ensemble des plages de la wilaya de Tizi-Ouzou, à l'exception de celles de "Tassalast" dans la commune de Tigzirt, et de la "Plage du Centre" dans la commune d'Azeffoun, selon un arrêté de wilaya. L'arrêté signé lundi par le wali Aboubakr Esseddik Boucetta précise que cette mesure réglementaire s'inscrit dans le cadre de l'organisation et de la sécurisation de la saison estivale 2026. La circulation des engins nautiques n'est autorisée qu'au niveau de la plage "Tassalast" dans la commune de Tigzirt, et de la "Plage du Centre" dans la commune d'Azeffoun, a-t-on précisé.

Sur ces deux plages, le texte stipule que le passage et la circulation de ces engins mécaniques de plaisance doivent impérativement s'effectuer à une distance minimale de 100 mètres en dehors de la zone délimitée pour la baignade. Sur

toutes les autres plages de la wilaya, cette activité est totalement proscrite.

Par ailleurs, l'accès à la mer pour ces appareils est exclusivement réservé via des couloirs spécifiques aménagés à travers les ports de Tigzirt et d'Azeffoun. Pour éviter tout risque d'accident, la baignade est strictement interdite à l'intérieur de ces couloirs, est-il noté.

L'arrêté interdit également le stationnement ou l'abandon d'engins nautiques et d'embarcations de plaisance en dehors des espaces qui leur sont destinés, dans le cadre du plan d'aménagement et de gestion des plages.

Des opérations de contrôles seront menées, à cet effet, par les forces des garde-côtes, en coordination avec les services de sécurité (Gendarmerie nationale et Sûreté de wilaya) sur le littoral et tout contrevenant fera l'objet d'une sanction conformément à la loi en vigueur, selon l'arrêté.

R.C

UNIVERSITÉ DJILLALI LIABÈS
TENUE D'UN CONGRÈS NATIONAL SUR LES MATÉRIAUX AVANCÉS ET LES STRUCTURES D'INGÉNIEURIE

L'université Djillali Liabès de Sidi Bel-Abbes a accueilli, lundi, les travaux du Congrès national sur les "Matériaux avancés et les structures d'ingénierie pour une ingénierie durable", avec la participation d'un panel de chercheurs, d'experts académiques, ainsi que de représentants d'entreprises économiques et industrielles. A cette occasion, le président du congrès, M. Bousehla Abdelmoumen Anis, a indiqué que cette manifestation scientifique vise essentiellement à renforcer la coopération et l'échange d'expertises dans les domaines technologiques et numériques. Il a ajouté que de telles initiatives sont susceptibles de soutenir le processus de transformation numérique et de consolider la place des institutions nationales dans différents secteurs. De son côté, le recteur de l'université de Sidi Bel-Abbes, M. Bouziani Merah, a souligné que l'organisation de ce congrès s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'ouverture de l'université vers les secteurs industriel et économique. Il a précisé que le rôle de l'université dépasse la formation académique classique pour contribuer activement au développement national global à travers la proposition de solutions d'ingénierie et de matériaux innovants et durables répondant aux besoins du marché national. Les travaux du congrès ont également été marqués par la signature de conventions de partenariat et de coopération entre l'université Djillali Liabès et plusieurs grandes entreprises nationales, notamment le groupe pharmaceutique Saïdal et l'Entreprise nationale des granulats. Ces accords visent à concrétiser les résultats de la recherche scientifique sur le terrain et à ouvrir de nouvelles perspectives en matière d'innovation et de développement technologique. A noter que cette rencontre nationale, organisée par la Sous-direction des activités scientifiques, culturelles et sportives de l'université, a constitué un espace privilégié d'échange de connaissances et d'expériences autour des dernières avancées scientifiques dans les domaines des matériaux avancés et de l'ingénierie durable. Elle représente également une étape importante pour renforcer la coopération et l'intégration entre l'université et son environnement économique et social, à travers la valorisation des résultats de recherches appliquées.

R.C

GAZA, LIBAN, ET L'ARCHITECTURE DE L'EFFAÇABLE

RÉQUISITOIRE CONTRE UN ORDRE MONSTRUEUX ET CEUX QUI LE FINANCENT

(1/2)

Le 19 juin 2026, un ministre en exercice a écrit ceci : « Tout le Liban doit brûler. » Et, pour qu'on ne se méprenne pas sur la grammaire, il a fourni le coefficient : pour chaque larme d'une mère israélienne, mille mères libanaises devraient pleurer [1]. Mille pour une. Ce n'est pas une métaphore. C'est un barème. Itamar Ben-Gvir n'a pas dérapé ; il a énoncé une doctrine, et il l'a énoncée à voix haute, en rejetant explicitement la retenue que Washington venait de réclamer après la mort de quatre soldats israéliens près de Kfar Tebnit. Le même jour, le ministre des Finances Bezalel Smotrich réclamait d'« ouvrir les portes de l'enfer ». Le même jour, quarante-sept Libanais étaient tués par l'aviation israélienne.

Par Laala Bechetoula
In mondialisation.ca,
20 juin 2026

On nous répétera que ces hommes sont une frange. C'est faux, et c'est là tout le sujet. Ben-Gvir a conduit, en mars 2026, l'adoption d'une loi instaurant la peine de mort pour les Palestiniens condamnés pour le meurtre d'Israéliens — une législation à fondement ethnique, dans un État qui se présente comme la seule démocratie de la région. La frange n'est pas un bruit marginal : elle est la pièce porteuse d'une coalition à majorité étroite. Voilà pourquoi le Premier ministre ne la désavoue pas. On ne désavoue pas la poutre qui tient le toit.

Les chiffres, d'abord — parce qu'ils ne plaident pas, ils accusent

Au moment où j'écris (juin 2026), plus de 72 900 Palestiniens ont été tués à Gaza depuis octobre 2023 selon le ministère de la Santé. Mais le chiffre administratif est désormais le plancher, non le bilan. Une étude évaluée par les pairs, dirigée par le professeur Michael Spagat (Royal Holloway, université de Londres), fondée sur l'interrogation rigoureuse de 2 000 foyers représentant 9 729 individus, a validé la fiabilité de ce décompte tout en démontrant qu'il sous-estime structurellement la réalité — la destruction des infrastructures sanitaires rendant le dénombrement exhaustif impossible. Le total réel dépasserait les 75 000 morts.

L'UNICEF, pour sa part, recensait dès mai 2025 plus de 50 000 enfants tués ou blessés depuis octobre 2023 [9] — un chiffre que l'agence elle-même a réitéré en septembre 2025 en l'accompagnant de cette question, restée sans réponse : « Combien d'autres filles et garçons morts faudra-t-il ? » Gaza est aujourd'hui le territoire comptant le plus grand nombre d'enfants amputés par habitant au monde [10]. Même un officier de l'armée israélienne, en janvier 2026, a concédé devant des journalistes que l'armée acceptait le chiffre d'environ 70 000 morts. Quand l'accusé reconnaît l'ordre de grandeur du décompte, le débat n'est plus sur les faits ; il est sur les mots qu'on s'auto-



rise à mettre dessus.

Le droit, ensuite — parce qu'il a déjà parlé

La Cour internationale de Justice a, le 26 janvier 2024, jugé plausibles les droits du peuple palestinien à être protégé au titre de la Convention sur le génocide, et ordonné des mesures conservatoires [2]. Le 24 mai 2024, par treize voix contre deux, elle a exigé l'arrêt immédiat de l'offensive sur Rafah [3] — ordre qu'Israël a ignoré. Le jugement au fond sur le génocide lui-même reste pendant ; Israël a obtenu report sur report de son mémoire en défense, repoussant toute audience au mieux à 2027.

Le 19 juillet 2024, dans son avis consultatif, la même Cour a déclaré l'occupation illicite et constaté qu'Israël viole l'article 3 de la Convention internationale sur l'élimination de la discrimination raciale, relatif à la ségrégation raciale et à l'apartheid [4, 16]. Ce constat confirme, des années après les faits, ce qu'avaient déjà établi Amnesty International en 2022 [6], Human Rights Watch en 2021 [7], et l'organisation israélienne B'Tselem, la même année [8] — trois organisations parvenues indépendamment à la même qualification.

Le 21 novembre 2024, la Cour pénale internationale a émis des mandats d'arrêt contre Benjamin Netanyahu et son ancien ministre de la Défense Yoav Gallant, pour crimes contre l'humanité — meurtre, persécution — et pour usage allégué de la famine comme méthode de guerre, qualifiable de crime de guerre au sens de l'article 8 du Statut de Rome [5, 17]. Ces mandats demeurent exécutoires ; ils n'incluent pas, à ce stade, le chef de génocide. La Convention de Genève IV, elle, rappelle depuis 1949 l'interdiction des punitions collectives et l'obligation de protéger les populations civiles [18] — disposition que la formule des « mille mères » viole dans son énoncé même, avant même tout passage à

l'acte.

En septembre 2025, l'Association internationale des chercheurs sur le génocide a adopté une résolution affirmant que les actes commis à Gaza remplissent les critères juridiques du génocide selon la Convention de 1948 [14, 15] — laquelle, faut-il le rappeler, ne punit pas seulement le crime consommé, mais aussi l'entente, l'incitation directe et publique, la tentative et la complicité [15].

La machine — quand l'extermination devient un produit logiciel

En avril 2024, le journaliste israélien Yuval Abraham, dans une enquête conjointe de +972 Magazine et Local Call fondée sur les témoignages de six officiers du renseignement ayant opéré le système, a révélé l'existence de Lavender, programme d'intelligence artificielle développé par l'Unité 8200 pour générer des listes de cibles humaines à Gaza, ainsi que du module « Where's Daddy ? », conçu pour suivre les individus jusqu'à leur domicile familial et déclencher la frappe la nuit [11]. Le système a marqué jusqu'à 37 000 Palestiniens comme militants présumés — pour l'essentiel de rang subalterne — avec un taux d'erreur reconnu par les opérateurs eux-mêmes d'environ 10 %. Pour ces cibles de rang inférieur, le seuil de « dommages collatéraux » civils était préautorisé jusqu'à une centaine de morts par cible visée. « On mettait des centaines de cibles dans le système et on attendait de voir qui on pouvait tuer », a déclaré une source de l'enquête. Voilà la nouveauté qu'aucun cadre juridique international ne régit encore : la mise à mort de masse comme paramètre d'ingénierie, calibrée à l'avance, audité après coup.

Les témoins — et l'argument qu'on ne peut pas me retourner
La rapporteuse spéciale de

l'ONU, Francesca Albanese, a présenté le 25 mars 2024 son rapport Anatomy of a Genocide devant la 55^e session du Conseil des droits de l'homme à Genève [12], puis, le 30 juin 2025, From economy of occupation to economy of genocide, qui nommait plus de soixante entreprises — dont Google, Amazon et Microsoft — pour leur participation à l'effort de guerre [13]. Pour ce travail, elle n'a pas été réfutée : le 9 juillet 2025, les États-Unis l'ont sanctionnée personnellement, une première historique contre un expert indépendant de l'ONU. On ne sanctionne pas une erreur de fait.

On fait taire une preuve qui dérange trop d'actionnaires.

Et puis il y a le témoignage qui désarme l'accusation d'antisémitisme avant même qu'elle ne soit formulée. Omer Bartov, professeur d'études sur l'Holocauste et le génocide à Brown University, ancien officier de Tsahal élevé dans une famille sioniste, a écrit dans le New York Times : « Ma conclusion inéluctable est devenue qu'Israël commet un génocide contre le peuple palestinien. » Raz Segal, titulaire de la chaire d'études sur le génocide à Stockton University, a qualifié l'offensive de « cas d'école de génocide ». Amos Goldberg, professeur d'histoire de l'Holocauste à l'université hébraïque de Jérusalem, a écrit que c'est l'ampleur du rythme des tueries indiscriminées, des destructions, des expulsions, de la famine et de la déshumanisation systématique qui dessine, selon lui, l'image d'ensemble d'un génocide.

Quand les héritiers intellectuels de la mémoire de la Shoah, formés par elle, employés par les institutions de l'État qu'ils accusent, cherchent dans leur propre vocabulaire le mot le plus grave qu'ils connaissent — et le trouvent applicable — l'accusation de banaliser la mémoire des victimes change de camp.

L.B. (À SUIVRE...)

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LE CHAMP D'OR DE MANGO

Dans un village africain appelé N'Dari, vivait un jeune homme nommé Mango. Il était connu pour son impatience. Alors que les autres jeunes travaillaient dans les champs, élevaient du bétail ou apprenaient un métier, Mango rêvait de devenir riche sans effort.

Chaque jour, il répétait :

— Pourquoi me fatiguer sous le soleil alors qu'il doit bien exister un moyen de devenir riche rapidement ?

Un soir, alors qu'il revenait de la forêt, il croisa un vieil étranger vêtu d'un grand boubou noir. L'homme semblait connaître ses pensées.

— Jeune homme, lui dit-il, je peux te montrer un champ magique qui produit de l'or à la place du maïs.

Les yeux de Mango brillèrent.

— De l'or ? Sans travail ?

— Exactement. Mais tu ne devras jamais révéler le secret à qui que ce soit.

Sans réfléchir, Mango accepta.

Le lendemain, l'étranger le conduisit dans une vallée cachée. Là, au milieu des herbes, se trouvait un champ extraordinaire. À chaque récolte, les épis se transformaient en petites pépites d'or.

En quelques mois, Mango devint l'homme le plus riche du village. Il acheta de beaux vêtements, des bijoux et organisa de grandes fêtes.

Mais peu à peu, il changea.

Il méprisa ses anciens amis.

Il refusa d'aider les pauvres.



Il se moqua des anciens qui lui conseillaient l'humilité.

— Regardez-moi ! disait-il. Pendant que vous travaillez dur, moi je vis dans l'abondance.

Les villageois commencèrent à le craindre plus qu'à le respecter.

Un jour, une terrible sécheresse frappa la région. Les récoltes furent détruites et les réserves alimentaires diminuèrent. Les habitants s'entraidèrent pour survivre, mais Mango garda jalousement sa richesse.

— Mon or est à moi, disait-il.

Pourtant, il découvrit bientôt une chose étrange : l'or ne pouvait pas être mangé. Malgré toute sa fortune, il manquait de nourriture.

Affamé, il retourna dans la vallée magique pour récolter davantage d'or afin d'acheter des vivres ailleurs.

Mais lorsqu'il arriva sur place, le champ avait disparu.

À sa place se trouvait une terre sèche et craquelée.

L'étranger apparut alors.

— Pourquoi m'as-tu trompé ? cria

Mango.

Le vieil homme répondit calmement :

— Je ne t'ai pas trompé. Je t'ai offert une leçon. La richesse obtenue sans effort fait souvent oublier la valeur du travail, du partage et de la solidarité.

À cet instant, toutes les richesses de Mango se transformèrent en poussière que le vent emporta.

Ruiné, il retourna au village.

Honteux, il demanda pardon à ceux qu'il avait méprisés. Les anciens lui donnèrent une nouvelle chance. Cette fois, Mango travailla la terre avec les autres villageois. Il apprit la patience, l'humilité et l'entraide.

Les années passèrent. Grâce à son travail honnête, il reconstruisit sa vie. Il ne devint jamais aussi riche qu'au temps du champ magique, mais il gagna quelque chose de plus précieux : le respect de son peuple et la paix du cœur.

Morale :

Le gain facile attire souvent par son éclat, mais il conduit fréquemment à la paresse, à l'orgueil et à la ruine. La richesse durable naît du travail honnête, de la patience et du partage.

Publié par choupibandita893 sur Facebook dans contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'Ouest, le 11 juin 2026

LE LION

Le lion, un jour, quitta la brousse et vint en ville où il se maria avec une brebis qu'il ramena avec lui dans la forêt. Tous les animaux fêtèrent l'événement à grands frais, et la nouvelle se répandit bien vite, comme un feu de brousse.

- Un lion, épouser une brebis ! Quel scandale et quelle honte ! répétaient les animaux.

A ces critiques faites à basse voix le lion répondait tout haut :

- Et pourtant, j'aime beaucoup ma femme brebis.

Cependant, seule l'hyène, profondément choquée, réfléchissait : - Malgré tout ce qu'on pense de moi, je vais quand même montrer que les qualificatifs de « lâche » et de « poltron » qu'on m'attribue ne sont que purs mensonges et viles médisances.

Elle vint trouver le lion chez lui, à la tombée du jour : - Majesté Lion, dit-elle, il est clair pour tout le monde que tu es le plus respectueux, le plus majestueux de tous les animaux de la terre, mais tu as pris comme épouse une sorte d'individu niais et bête qui ne lève jamais la tête même vers le ciel qui l'a accueilli. Vraiment, tu ne mérites pas pareille épouse ! Tu fais traîner ton nom dans la boue. Dévorons-la donc et laisse-moi aller te chercher une femme digne de ta grandeur !

- Je ne dévorerais pas ma femme car je l'aime, et j'ordonne que tes propos s'arrêtent là ! L'hyène s'en alla toute honteuse.

La nuit suivante, l'hyène revint cette fois en courant bien vite, à grandes enjambées.

- Ah ! Ah ! Majesté ! As tu appris ce que j'ai appris ?

- Quoi donc ? dit le lion.

- Il paraît que lorsque l'eau de pluie touche à la peau des brebis, il y a une maladie qu'on appelle la gale qui leur enlève tous les poils jusqu'aux oreilles et aux pattes ; elle leur tannée la peau jusqu'à la chair rouge, une sorte de lepre, quoi ! Cette lepre s'attaque aussitôt à son conjoint et lui cause les mêmes maux. Tu te vois, toi, sans



crinière et sans cils, sans pelage et sans queue, la peau tannée jusqu'à la chair comme un poulet plumé, avec des mouches partout ?

- Ah bon, s'écria le lion ! Et bien Hyène, à y réfléchir, je vois que celle-ci n'est véritablement pas ma femme. On devra donc, au plus tard ce soir, par tous les moyens et par toutes voies, la dévorer.

L'hyène toute contente s'en alla.

Le soir, la brebis n'était au courant de rien. Quand elle rentra à la maison, une vieille femme la vit :

- Brebis, prend garde, car l'hyène que tu vois chez toi et que tu honores veut, en réalité, ta peau. Aujourd'hui, elle y a réussi. Ne va donc pas là-bas car ils t'attendent tous les deux pour t'écorcher et te croquer. Cependant, viens que je te propose une ruse qui te permettra d'être sauvée, car moi, je suis vieille et pleine d'expérience !

La vieille femme donna à la brebis une petite calebasse pleine de miel et lui confa un secret. La brebis poursuivit son chemin.

Elle entra, salua et sauta par dessus les jambes étalées de son mari.

- Sacrilège ! cria le lion. Quel irrespect ! Quel déshonneur ! Pourquoi donc as-tu fais cela ? - Pardonne-moi cher mari, Dieu seul sait que je ne l'ai pas fait exprès !

- Ah non, s'écria l'hyène, le saut d'une femme par-dessus un homme porte toujours malheur ; car nous avons vu seulement avant-hier un homme dont la femme lui était passée dessus, mourir aussitôt. Il ne s'est pas passé deux minutes qu'il trépassa le pauvre !...

- Ah bon ! s'écria le lion qui sauta d'un grand bond sur sa femme. Mais avant que ses pattes ne touchent le sol, la brebis eut le temps de jeter dans la gueule du lion la petite calebasse de miel que lui avait donné la vieille femme. Le lion s'assit sur son derrière en soupirant de jouissance :

- Dis-moi, chère épouse, où donc as-tu eu ce breuvage ?

- Il y a, dans la forêt d'à-côté, tes collègues lions comme toi, qui ont assemblé toutes les hyènes pour leur presser le ventre afin de faire sortir par leur derrière ce liquide dont ils remplissent des outres entières. Sache que c'est du miel et que chaque hyène en a le ventre plein.

- Hyène, tu me caches de si bonnes choses ! Je jure que tu n'emporteras pas l'outre de miel que tu couves !

Le lion attrapa l'hyène, la souleva bien haut et la lança par terre en pressant bien fort sur son ventre. Il n'en sortit évidemment pas de miel, mais des petites crottes nauséabondes, des morceaux d'os et aussi des graines de goyaves et des noyaux de mangues. Le Lion dévora l'hyène. C'est ainsi que finissent tous les mouchards, tous ceux qui conspirent contre vous.

Publié par choupibandita893 sur Facebook dans contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'Ouest, le 29 mai 2026



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
03:30	12:50	16:40	20:08	21:54

CONSEIL DE LA NATION

NASRI HONORE LES MEMBRES DU GROUPE DU TIERS PRÉSIDENTIEL AU TERME DE LEUR MANDAT

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a présidé, lundi à Alger, une cérémonie de distinction organisée en l'honneur des membres du Conseil de la nation appartenant au groupe parlementaire du tiers présidentiel dont le mandat arrive à terme, indique un communiqué du Conseil.

Lors de cette cérémonie, tenue en présence des membres du bureau du Conseil, des présidents des groupes parlementaires, et de plusieurs membres et cadres de l'institution législative, M. Nasri a précisé que cette initiative vient "en reconnaissance des efforts consentis par les membres du groupe parlementaire du tiers présidentiel durant leurs six années de mandat, soit depuis leur nomination en 2020", saluant "le sens de responsabilité et d'engagement dont ils ont fait preuve", ajoute le communiqué.

Dans ce cadre, le président du Conseil de la nation a loué leurs contributions au "renforcement de la dynamique du Conseil, et à l'amélioration de son rendement et de l'efficacité de son action législative et de contrôle", assurant que leurs efforts et sacrifices "demeureront dignes d'estime et de considération".

Leur mandat parlementaire est intervenu durant une étape nationale "marquée par une importante dynamique de réforme, illustrée notamment par la Constitution du 1er novembre 2020 et le processus de réforme institutionnelle", a rappelé M. Nasri, saluant dans ce cadre "leur contribution sincère à l'amélioration de la performance parlementaire, au service de l'intérêt suprême du pays, une responsabilité allant au delà des postes et des fonctions".

M. Nasri a exprimé ses vœux de réussite aux membres du groupe parlementaire du tiers présidentiel, arrivés au terme de leur mandat parlementaire, dans leurs futurs parcours, les exhortant à poursuivre leur contribution au service du pays et de ses intérêts supérieurs.

Pour sa part, le président du groupe, M. Saad Arous, a salué cette initiative de distinction décidée par le président du Conseil de la nation, estimant qu'elle incarne "les valeurs de reconnaissance envers ceux qui



ont servi l'institution et contribué à l'accomplissement de sa mission". Il a également rappelé "la confiance accordée aux membres du groupe lors de leur nomination en 2020 par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

M. Arous a souligné l'attachement des membres du groupe à "honorer cette confiance en contribuant, aux côtés de leurs collègues issus des différents courants politiques, à l'accompagnement du processus de réforme nationale, ainsi qu'à l'examen et à l'adoption

des textes législatifs et des réformes institutionnelles, économiques et sociales qu'a connues le pays", selon la même source.

La cérémonie a été organisée en l'honneur de MM. Amar Abdelhamid Mahi Bahi, Saad Arous, Mohamed Bouziane, Mohammed Belhadj, Ahmed Benai, Belkacem Abdelali, Noureddine Tadj, Omar Dadi Adoune, Abdelmadjid Bengueddache, El Hadj Nour et Miloud Hanafi, conclut le communiqué.

RA/APS

165^e SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA LIGUE ARABE AU NIVEAU MINISTÉRIEL

M. ATTAFF S'ENTRETIENT À AMMAN AVEC SON HOMOLOGUE ÉGYPTIEN

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, s'est entretenu, lundi à Amman (Jordanie), avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et des Egyptiens de l'étranger, M. Badr Abdelatty, à l'occasion de la réunion ministérielle consultative arabe et des travaux de la reprise de la 165^e session ordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel, indique un communiqué du ministère.

"Au cours de cette ren-

contre, les deux ministres ont exprimé leur grande satisfaction de la dynamique positive que connaissent les relations algéro-égyptiennes, et de la haute attention dont elles bénéficient de la part du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son frère M. Abdel Fattah el-Sissi, réaffirmant la poursuite des efforts visant à renforcer ces relations dans des domaines d'intérêt commun, tels que l'énergie et l'industrie", précise le communiqué.

Les ministres ont également "examiné plusieurs questions régionales et internationales, notamment à la

lumière des derniers développements dans la région du Moyen-Orient et du Golfe, insistant sur la désescalade afin de préserver la paix et la sécurité dans la région".

Ils ont, en outre, "passé en revue les dernières évolutions de la cause palestinienne, mettant en avant l'importance d'intensifier la coordination des positions des deux pays autour de la situation actuelle dans la région arabe", conclut le communiqué.

RA

ALGÉRIE- ESPAGNE

M. MAGRAMANE REÇOIT LE SECRÉTAIRE D'ETAT AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET MONDIALES DU ROYAUME D'ESPAGNE

Le Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères, M. Lounès Magramane, a reçu, lundi à Alger, le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et mondiales du Royaume d'Espagne, M. Diego Martinez Belio, dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue en Algérie à l'occasion de l'inauguration de la 57^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), indique un communiqué du ministère.

La rencontre a été l'occasion de passer en revue les relations d'amitié, de coopération et de partenariat unissant l'Algérie et l'Espagne dans les domaines politique, économique,

commercial et culturel, ainsi que les moyens de les renforcer au service des intérêts communs des deux pays.

Après avoir évoqué le calendrier des visites et des mécanismes de coopération bilatérale prévus durant le deuxième semestre de l'année en cours, les deux parties ont échangé les vues sur les principales questions d'actualité aux niveaux régional et international. A noter que la 57^e édition de la FIA est organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec l'Espagne comme invitée d'honneur.

RA

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

POSSIBILITÉ D'ÉTABLIR UNE PROCURATION DE VOTE À LA DEMANDE DES ÉLECTEURS AVANT LE 28 JUIN COURANT

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a indiqué, lundi, dans un communiqué que les électeurs peuvent établir une procuration de vote à leur demande, et ce avant le 28 juin courant, en prévision des prochaines élections législatives.

Les citoyennes et citoyens algériens inscrits sur les listes électorales et relevant des catégories sous-mentionnées "peuvent exercer leur droit de vote par procuration, en établissant une procuration de vote avant le 28 juin 2026", précise la même source.

Pour les patients hospitalisés, la procuration est établie auprès du directeur de l'hôpital tandis que pour les malades soignés à domicile, les personnes en situation de handicap lourd ou d'invalidité, elle est établie auprès du secrétaire de la commission communale de révision

des listes électorales, à leur domicile, ajoute le communiqué.

S'agissant des travailleurs et employés exerçant hors de leur wilaya de résidence, en déplacement ou tenus de rester sur leur lieux de travail le jour du scrutin, ainsi que des étudiants et stagiaires en formation hors de leur wilaya de résidence, la procuration est établie auprès du président de la commission communale de révision des listes électorales dans l'une des communes de la wilaya de résidence.

Quant aux citoyens se trouvant temporairement à l'étranger, ou aux citoyens résidant à l'étranger qui se trouvent dans l'impossibilité d'exercer leur droit de vote le jour du scrutin, en raison de leur présence sur le territoire national, leur procuration est établie auprès des

services consulaires, selon la même source.

S'agissant des membres de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Sûreté nationale, de la Protection civile, des fonctionnaires des Douanes algériennes, ainsi que des services pénitentiaires, tenus de rester sur leur lieux de travail le jour du scrutin, la procuration est établie devant le commandant de l'unité ou le directeur de l'établissement.

Le formulaire de procuration de vote peut être retiré auprès du siège du coordinateur de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) ou auprès des représentations diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger, conclut le communiqué.

RA